

CORRUPTION À LA FAF
**10 ans de prison
requis contre
Zetchi, Zefizef
et Amara**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

p 5

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 16 - samedi 17 octobre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6874 - 23° année

**LE PRÉSIDENT À L'OCCASION DE
LA JOURNÉE DE L'ÉMIGRATION :**



**« L'État
protègera ses
ressortissants
où qu'ils se
trouvent »**

P 24

EX-MAIRE D'ALGER-CENTRE

**Hakim Bettache
condamné
à quatre ans
de prison ferme**

P 5

INVESTISSEMENT

**Le Guichet unique
pourvu de
prérogatives
élargies**

P 6

ALGÉRIE – AFRIQUE DU SUD

**Un partenariat
stratégique basé
sur des actes**

P 7

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHE-
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Un sprint ouvert
à toutes
les surprises**

P 21

**LA RESOLUTION ONUSIENNE QUI MET FIN AUX
RÊVES EXPANSIONNISTES DU MAROC**

Sahara occidental, un territoire à décoloniser !

La 4e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, jeudi dernier, un projet de résolution réaffirmant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

LIRE EN PAGE 2



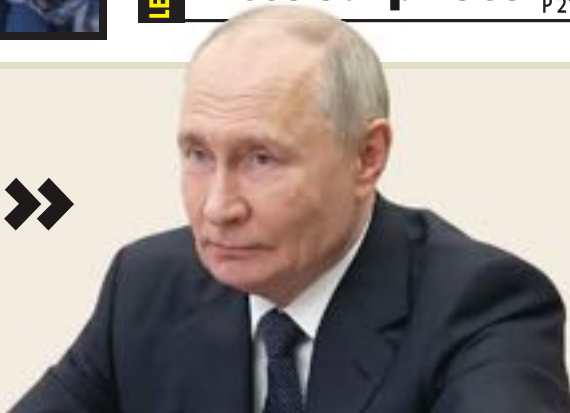
Ph: DR

VLADIMIR POUTINE FAIT LE PANÉGYRIQUE DE L'ALGÉRIE :

« Pays allié et ami proche »

À la veille du Sommet doublé du Forum Russie-Afrique à Moscou, le président russe a affirmé que l'Algérie est une alliée de la Russie, saluant les relations solides et le partenariat fiable entre les deux pays.

P 3



L'ÉDITO

Parmi les membres de notre diaspora reçus par notre secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, jeudi dernier, étaient également présents des moudjahidine. Donc des témoins des massacres commis le 17 octobre 1961 à Paris. Ils savent que même si c'est le préfet de Paris, Maurice Papon qui en a donné l'ordre à la police qu'il commande, il serait idiot de croire qu'il a agi en électron libre. Même le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, dont il dépend lui-même, qui lui a ordonné de signer la décision du couvre-feu qui ne visait que les Algériens et de jeter dans la Seine ceux et celles qui passeraient outre, ne pouvait pas avoir agi de son propre chef. Frey faisait partie d'un gouvernement présidé par le Premier ministre, Michel Debré qui avait sous ses ordres tous les ministres. Michel Debré était un farouche partisan de « l'Algérie française ». Né à Paris en 1912. Son grand-père Simon Debré était le grand rabbin de Neuilly sur Seine en région parisienne. Rien ne laissait présager qu'il allait être contaminé par le virus des extrémistes de « l'Algérie

17 octobre : les non-dits

française ». Et pourtant... Quant au président de la République de l'époque, le général De Gaulle, celui-ci avait besoin de Michel Debré au point de l'avoir couvert dans cet odieux massacre. Pour une raison simple : avoir pour premier ministre, un partisan de « l'Algérie française » c'est un gage donné à tous les extrémistes « algérophobe » qui étaient ainsi rassurés sur les intentions du Chef de l'Etat français. Jusqu'au jour où ils se sont rendus à l'évidence et ont crié à la « trahison » en tentant par cinq fois de l'assassiner. D'ailleurs dès la signature des accords d'Évian, Michel Debré démissionna moins d'un mois après. C'est lui qui a créé en 1959, la « Force de Police auxiliaire » (FPA) composée de Harkis et qui étaient appelés les

« calots bleus », qui ont activement participé, avec la brutalité qu'on leur connaît, aux massacres de Paris du 17 octobre 1961. Depuis 65 ans, le narratif français des massacres du 17 octobre 1961 qui est validé tacitement par les autorités françaises, désigne un seul et unique coupable : Maurice Papon. C'est à peine s'ils ne disent pas que Paris est un territoire autonome gouverné par le dictateur Papon. Ce dernier, sert de fusible commode pour protéger les plus hauts dignitaires de l'État français contre d'éventuelles poursuites internationales. À l'approche des assises nationales de notre mémoire et de notre histoire, ce rappel des faits rétablit, sans conteste, la réalité d'une séquence historique que nos ennemis d'hier tentent de falsifier. Toute honte bue ! Autre gros mensonge que nous avons relevé : le célèbre site Wikipédia donne sa version du motif de la démission de Michel Debré. Il n'aurait pas été d'accord avec l'élection au suffrage universel direct du président de la république de la 5ème République. Il aurait mis 4 longues années pour s'en rendre compte puisqu'il a occupé le poste du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962. Des faussaires pris en flagrant délit !

Zouhir Mebarki

LA RÉOLUTION ONUSIENNE QUI MET FIN AUX RÊVES EXPANSIONNISTES DU MAROC

Sahara occidental, un territoire à décoloniser !

La 4e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le jeudi 15 octobre 2026 un projet de résolution réaffirmant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le texte (projet de résolution A/C.4/81/L.4) a été approuvé par une large majorité de 152 voix pour, avec 2 voix contre et 7 abstentions.

Le Maroc, dont la délégation envisageait initialement de s'abstenir ou de s'opposer, s'est finalement fait Harkiri en votant en faveur du texte face à l'ampleur du soutien des États membres. La résolution confirme le Sahara occidental comme un territoire non autonome et réaffirme que la question relève du processus de décolonisation, s'appuyant notamment sur la résolution 1514 de l'ONU. La résolution est conforme à la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation. Elle repose sur le principe fondamental du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (autodétermination). Il faut aussi souligner que la résolution 2797 du Conseil de sécurité adoptée le 31 octobre 2025 inclut le principe de l'autodétermination contrairement à la propagande du Makhzen qui évoque une prétendue « centralité » de son plan d'autonomie dans le texte.

C'est une victoire éclatante pour le peuple sahraoui et pour la légalité internationale et un couperet qui tombe sur les ambitions du Maroc et ses soutiens de parvenir à une situation de fait accompli en faisant prévaloir son prétendu plan de large autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine.

Hassen Kacimi, spécialiste des questions géopolitiques estime que, « le Maroc a voté pour cette résolution, dans une dernière manœuvre mortelle, pour ne pas perdre la face et pour faire croire à son opinion publique nationale que 152 pays ont soutenu le Maroc, alors que le verdict est tombé et le Maroc a perdu, avec un score sans appel où 152 pays ont voté pour la décolonisation du Sahara Occidental ».

UN VOTE QUI PIÈGE LE MAROC QUI SE RETROUVE DOS AU MUR, AVEC LA SEULE ALTERNATIVE D'ORGANISER UN RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION POUR LE PEUPLE SAHRAOUI

De Mistura qui a fait une volteface surprenante sur le dossier du Sahara Occidental a été superbement désavoué par les Nations Unies qui ont rejeté son rapport très partial ». Ce vote est en réalité une voie vers la fin du représentant personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, De Mistura, qui a outrepassé ses attributions de juge impartial pour vêtir le costume d'un soutien pour le plan marocain. Hassen Kacimi estime que, « comme le Conseil de Sécurité doit se réunir fin



octobre 2026, pour statuer sur le dossier du Sahara occidental, celui-ci doit tenir compte de la résolution d'octobre 2026 des Nations unies qui refuse de cautionner le plan d'autonomie, sous souveraineté marocaine.

Désormais, sur le plan du droit international, on peut considérer que le plan d'autonomie, sous souveraineté Marocaine, est définitivement enterré.

Il ne reste au Conseil de Sécurité que de proroger le mandat de la Minurso et d'arrêter un échéancier pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple Sahraoui », a-t-il estimé. Cela suppose que le plan de négociations engagé par les USA, qui avait conduit à des rencontres entre le Maroc et le Polisario à Madrid en présence de l'Algérie et de la Mauritanie comme observateurs, est lui aussi enterré.

UNE PROCHAINE ÉTAPE AU JEU TRÈS SERRÉ

D'ailleurs cette option est évoquée par Hassen Kacimi qui affirme que, « le jeu sera très serré lors de la prochaine réunion du Conseil de Sécurité. Les Américains ne pourront plus faire cavalier seul et il leur sera très difficile d'imposer cette fois-ci le plan Marocain. Le vote des Russes et des Chinois pour la décolonisation du Sahara Occidental est un élément nouveau. Une telle position politique sera décisive au sein du Conseil de Sécurité, lors du prochain vote. Les Américains savent maintenant que le Conseil de Sécurité doit respecter la légalité internationale et toute tentative de la saborder fera l'objet d'un veto Russe et Chinois ».

Ce vote met dans une position embarrassante les soutiens du Maroc. « La France, la mort dans l'âme, qui a subi une défaite qui ressemble à celle de Napoléon à Waterloo, n'a rien pu faire cette fois-ci pour sau-

ver le Makhzen, isolé sur le plan international. La propagande Marocaine sur le soutien international du Sahara marocain tombe piteusement à l'eau. Malgré l'argent du Haschich et le lobby sioniste, la diplomatie du Makhzen n'a pu mobiliser en sa faveur que deux pays », estime le politologue qui souligne que, « derrière les coulisses, un travail colossal de l'Algérie a été entrepris et qui a réussi à mobiliser 152 pays, laissant au Maroc deux pays pour le soutenir.

Le vote du Conseil de sécurité, sur ce dossier, devant intervenir fin octobre 2026. Il devra inévitablement soutenir la légalité internationale et programmer l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple Sahraoui ».

Il s'agit pour les représentants du peuple sahraoui de tenter de gagner plus de soutiens à la cause pour contraindre le Conseil de sécurité à voter des résolutions contraignantes qui vont pousser le Maroc à revenir à la table des négociations pour discuter cette fois des modalités pratiques pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination, défini comme seul cadre légal et juste de règlement du conflit du Sahara occidental.

Le vote par la 4e commission de l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution qui reconnaît au Sahara occidental le caractère de territoire non autonome va pousser l'Union européenne et les autres pays ayant signé des contrats avec le Maroc permettant le pillage du peuple sahraoui à revoir leur stratégie et surtout à déclarer caducs ces contrats qui sont contraires au droit international. Et en attendant, selon plusieurs sources, le nouveau chef du gouvernement marocain, Fatima Ezzahra El Mansouri, prévoit de rappeler Omar Hilal qui aurait nui aux intérêts du royaume.

Slimane B.

POUR UNE SOLUTION POLITIQUE MUTUELLEMENT ACCEPTABLE AU CONFLIT SAHRAOUI L'appel du Groupe de Genève

Lors de la 77e session du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le groupe de Genève de soutien au Sahara Occidental a appelé, à la nécessité de parvenir à une solution politique juste et durable au conflit sahraoui, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies. Cet appel a été fait à travers un communiqué lu par le représentant permanent du Mozambique auprès de l'Office des Nations unies à Genève, l'ambassadeur Geraldo Gonçalves Miguel, au nom du groupe qui comprend un nombre important de pays africains, asiatiques et d'Amérique latine soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le groupe a souligné l'impératif de traiter les causes radicales du conflit au Sahara occidental et de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable par les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations unies, de manière à assurer le respect de la légalité internationale et à parvenir à un règlement juste et durable de la question à même de mettre fin à la souffrance des réfugiés sahraouis.

Le groupe a rappelé également la responsabilité juridique et morale du HCR et de l'ensemble du système onusien à l'égard des réfugiés sahraouis, préconisant de continuer à honorer cette responsabilité et à la renforcer jusqu'à l'aboutissement à une solution politique juste et durable, ce qui permettra de préserver la dignité des réfugiés et de répondre à leurs besoins humains. Dans ce contexte, le groupe a plaidé pour une mobilisation internationale urgente et pérenne au profit des réfugiés sahraouis, à travers l'intensification des efforts du HCR, de la Communauté internationale et des bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources financières nécessaires et garantir un financement humain suffisant et régulier, voire prévisible, et adapté aux besoins, en veillant à empêcher une baisse des aides ou de l'intérêt international porté à cette question.

M. Seghilani

OUVERTURE D'UNE AMBASSADE COLOMBIENNE À EL-QODS

L'Algérie condamne aux côtés de 18 autres pays

Les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'État de Palestine, de la Jordanie, de l'Indonésie, du Pakistan, de la Turquie, du Djibouti, du Soudan, de la Syrie, de Somalie, de Oman, du Qatar, du Koweït, du Liban, de la Libye, de la Malaisie, de l'Égypte et du Yémen, ont condamné, dans un communiqué conjoint, l'ouverture par la Colombie d'une

ambassade à El-Qods.

Les ministres des Affaires étrangères ont exprimé fermement leur rejet catégorique de l'ouverture par la Colombie d'une ambassade à El-Qods. Il s'agit d'une démarche qui contredit les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et sape les efforts internationaux visant à instaurer une paix juste, et durable fondée sur la solution à

deux États.

Ce groupe de ministres a également réaffirmé que toute mesure ou décision visant à modifier le statut juridique ou historique d'El-Qods occupée, est une mesure « nulle et non avenue » qui ne produit aucun effet juridique, et cette position est conforme aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, pertinentes, en

particulier les résolutions du Conseil de sécurité n° 476 (de 1980) et n° 478 (de 1980), qui rejettent les tentatives de changer le caractère d'El-Qods, ou son statut et appellent les États à retirer leurs missions diplomatiques de la ville, qui est considérée comme faisant partie des territoires palestiniens occupés en 1967.

À cet égard, les ministres ont appelé le gouvernement

colombien à reconsidérer cette décision, à y renoncer et à remplir ses obligations, conformément au droit international et à s'abstenir de prendre des mesures portant atteinte aux droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit d'établir un État palestinien indépendant et souverain avec El-Qods Est pour capitale.

M. S.

VLADIMIR POUTINE FAIT LE PANÉGYRIQUE DE L'ALGÉRIE :

« Pays allié et ami proche »

À la veille de la tenue du troisième Sommet Russie-Afrique, qui se tiendra les 28 et 29 octobre 2026 à Moscou, accompagné du Forum économique et humanitaire Russie-Afrique, le président russe, Vladimir Poutine, a affirmé que l'Algérie est une alliée de la Russie, saluant les relations solides et le partenariat fiable qui unissent les deux pays, qui couvre de nombreux domaines et va bien au-delà de l'agroalimentaire.

Cité par l'agence russe, Russia Today (RT), le président Poutine a déclaré : « L'Algérie est l'un de nos plus proches amis et alliés, et nous entretenons d'excellentes relations avec elle. En tant que partenaires économiques, nous ne l'avons jamais déçue, ni sur aucun sujet ni à aucun niveau, et elle ne nous a jamais déçus non plus. C'est un partenaire extrêmement fiable, et je le répète, dans de nombreux domaines, qui ne se limitent pas à l'agroalimentaire ». Selon RT, ces déclarations du Président russe témoignent de la profondeur et de l'importance des relations entre Moscou et Alger, qui ont dépassé le simple cadre d'une coordination commerciale traditionnelle pour se muer en un partenariat stratégique solide, capable de résister aux bouleversements géopolitiques. La même source indique qu'alors que ces relations



entrent dans une nouvelle ère de coopération fondée sur la confiance mutuelle en matière de sécurité alimentaire, d'énergie et de stabilité régionale, l'Algérie s'affirme comme un allié proche de la Russie en Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen, et un acteur clé dans la construction d'un nouvel ordre mondial multipolaire. Au début de ce mois, lors de sa rencontre avec les médias algériens, le président Abdelmadjid Tebboune a abordé les relations avec la Russie et a affirmé qu'elles n'ont pas changé.

« Nos relations avec la Russie existent depuis plus de 60 ans et elles n'ont pas changé car elles sont basées sur le principe du bénéfice mutuel », a-t-il déclaré, soulignant qu'« il n'y a pas de froid dans notre relation avec la Russie ». Dernièrement, fin septembre, par visioconférence et en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Russie, Toufik Djouama, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a évoqué, avec le président du

Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, la préparation de l'organisation d'une Journée de l'Algérie en marge du Sommet Afrique-Russie et du Forum économique connexe, prévus la fin octobre à Moscou, en vue de présenter les opportunités d'investissement en Algérie. Il s'agit du renforcement du partenariat économique et d'investissement entre les deux pays et de la concrétisation des conclusions de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe, tenue à Moscou du 24 au 26 juin dernier.

Le but est de mettre en place un programme d'action commun visant à faire connaître les atouts et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que renforcer les contacts entre l'agence et le secteur des affaires, contribuant ainsi à l'attraction des investissements et à la réalisation de projets à forte valeur ajoutée. Plus récemment, au début de ce mois, également, la Chambre publique internationale, basée à Moscou (Russie), a décerné au président

Tebboune, l'Ordre de la diplomatie publique, sa plus haute distinction internationale, en reconnaissance de ses efforts constants dans la promotion des valeurs de paix et de dialogue à l'échelle internationale. L'annonce de l'attribution de cette distinction a été faite par le représentant de la Russie lors de la soirée de clôture de la 12e édition du programme international de l'Inchad (chant religieux) "Hadi Al-Arwah", produit par l'Établissement public de télévision (EPTV), représenté par la chaîne du Saint Coran.

À cette occasion, le représentant russe a salué, au nom de la Chambre publique internationale, les efforts constants déployés par le président de la République dans "la promotion des valeurs de paix et du dialogue constructif à l'échelle internationale et le développement des relations humaines et économiques de l'Algérie à travers le monde, ce qui lui a valu une place de choix avec des amis fiables et des partenaires stratégiques".

M. R.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD Tebboune reçoit le ministre sud-africain des Relations internationales

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola, et la délégation qui l'accompagne.

UNE INSTANCE POUR ASSURER LE SUIVI DES ACCORDS BILATÉRAUX

Par ailleurs, l'Algérie et l'Afrique du Sud ont signé un accord portant création d'un mécanisme ministériel de suivi destiné à renforcer la coordination entre les deux pays et à veiller à la mise en œuvre des conclusions de leur Haute Commission bilatérale de coopération, ainsi qu'au suivi effectif des accords et engagements communs. L'accord a été signé par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue sud-africain, Ronald Lamola. À cette occasion, les deux parties ont également signé le procès-verbal de la réunion et adopté un communiqué conjoint définissant les grandes orientations de leur coopération bilatérale pour la prochaine étape. Ce document réaffirme leur engagement à consolider leur partenariat stratégique, à élargir les domaines de coopération et à renforcer la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Le nouveau mécanisme de suivi vise à assurer la concrétisation des accords bilatéraux sur le terrain et à traduire les engagements communs en résultats tangibles, donnant ainsi une nouvelle impulsion aux relations entre Alger et Pretoria. La réunion a également permis d'examiner les priorités de la prochaine étape et de préparer la huitième session de la Haute Commission bilatérale, prévue à Pretoria. Les discussions ont notamment porté sur le développement de la coopération économique, commerciale et en matière d'investissement, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des hydrocarbures, des mines, de l'industrie de transformation, ainsi que des sciences, de la technologie et de l'innovation. Cet accord s'inscrit dans la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat stratégique et d'intensifier leur coordination bilatérale au service de leurs intérêts communs, ainsi que de la coopération et de l'intégration à l'échelle africaine.

Ania N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA COP17 :

« L'Algérie a réalisé une avancée majeure dans la protection de la biodiversité »

L'Algérie a réalisé une avancée dans la protection de la biodiversité, avec l'extension de son réseau d'aires protégées à 24 zones couvrant différents écosystèmes et le recensement de plus de 27 000 espèces vivantes.

C'est ce qu'a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans un message adressé aux participants au Sommet des dirigeants de la 17e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (COP17), lu en son nom, hier, à Erevan en Arménie, par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Le chef de l'État a souligné que cette rencontre intervient dans un contexte international marqué par l'aggravation des crises environnementales et une prise de conscience croissante de la nécessité de concilier développement économique et préservation de la biodiversité, à travers la restauration des écosystèmes et l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles. La COP17 constitue, selon lui, une étape importante, puisqu'elle repré-

sente le premier rendez-vous consacré à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'enjeu est notamment de mesurer l'avancement des objectifs fixés à l'horizon 2030 et de passer des engagements à leur concrétisation effective.

Dans ce contexte, le président de la République a mis en avant les efforts déployés par l'Algérie pour préserver son patrimoine animal et végétal face aux menaces liées aux activités humaines et aux catastrophes naturelles, notamment la désertification, les incendies de forêt et les changements climatiques. Il a précisé que le pays avait actualisé et déposé sa stratégie et son plan d'action nationaux pour la biodiversité pour la période 2025-2030, selon une approche participative. Cette démarche a permis de définir 24 objectifs nationaux et 93 mesures opérationnelles, conformément au Cadre mondial de la biodiversité. Le réseau national compte désormais 24 zones protégées couvrant des écosystèmes marins, forestiers, montagneux, steppiques et saha-

riens. Parallèlement, les opérations d'inventaire ont permis de recenser plus de 27 000 espèces vivantes, dont 8 500 espèces végétales et 18 000 espèces animales.

LE BARRAGE VERT ET LE PATRIMOINE BIOLOGIQUE AU CŒUR DES EFFORTS

Abdelmadjid Tebboune a également évoqué les mesures engagées pour la reconnaissance et la préservation des parcs culturels, qui associent une diversité écologique particulière à un patrimoine archéologique et historique d'importance pour l'humanité. Ces espaces ont permis d'élargir le périmètre national de conservation d'environ un million de kilomètres carrés. Le chef de l'État a, par ailleurs, mis en avant la relance du Barrage vert sur une superficie de 4,7 millions d'hectares. Ce projet vise à renforcer le couvert végétal et forestier, à lutter contre l'avancée des sables et à préserver et restaurer les écosystèmes, dans le cadre d'une approche intégrée conciliant durabilité environnementale, dimension

sociale et retombées économiques au profit des populations locales. Les ressources génétiques et le patrimoine végétal figurent également parmi les priorités nationales. À ce titre, le président de la République a annoncé la mise en service de la Banque nationale des semences, présentée comme une nouvelle étape vers le développement d'une agriculture durable et le renforcement de la sécurité alimentaire. Il a également fait état du lancement du projet du Musée national de l'environnement et de la biodiversité, destiné à mettre en valeur le patrimoine naturel du pays. En conclusion, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur des objectifs de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique et de son cadre mondial. Il a exprimé l'espoir que les travaux de la COP17 aboutissent à des résultats concrets permettant de renforcer la solidarité et la coopération internationales en matière de protection de la biodiversité et de développement durable.

A. N.

ÉCOLES PRIVÉES

De nouvelles règles encadrent l'agrément et le fonctionnement

Programmes nationaux obligatoires, frais de scolarité annoncés à l'avance et conditions strictes pour les fondateurs : le nouveau décret exécutif fixe le cadre de fonctionnement des établissements privés d'éducation et d'enseignement.

En effet, un nouveau cadre réglementaire régissant les établissements privés d'éducation et d'enseignement vient d'être publié au Journal officiel n° 71. Le décret exécutif n° 26-310, signé le 22 septembre dernier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, fixe les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle de ces établissements, en précisant les obligations auxquelles ils sont soumis.

Selon ce texte, l'établissement privé assure un service public dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement. L'octroi de son agrément est, à ce titre, subordonné à la souscription du cahier des charges. Le décret précise que l'activité de ces établissements doit s'exercer dans le respect de la Constitution et des lois de la République, de la souveraineté et de l'unité nationales, de l'identité nationale ainsi que des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation. Elle doit également tenir compte des exigences de sécurité et de défense nationales, de l'ordre public, du référentiel historique national et du référentiel religieux national.

LES PROGRAMMES ÉTRANGERS FORMELLEMENT INTERDITS

Le nouveau dispositif impose aux établissements privés d'appliquer exclusivement les programmes éducatifs nationaux arrêtés par le ministère de l'Éducation nationale. Le recours à des programmes étrangers est strictement interdit. Les établissements sont également tenus d'utiliser uniquement les manuels scolaires, les moyens et les supports pédagogiques approuvés par le ministère. Le décret prévoit, en outre, que l'enseignement soit obligatoirement dispensé en langue arabe dans toutes les disciplines et à tous les niveaux, à l'exception des langues étrangères. Les établissements peuvent toutefois proposer des



activités éducatives et pédagogiques complémentaires, à condition d'obtenir au préalable l'autorisation du ministre de l'Éducation nationale. Ces activités doivent contribuer à la réalisation des finalités et des objectifs de l'éducation et demeurent facultatives pour les élèves. En matière de frais de scolarité, les établissements privés sont tenus d'annoncer les tarifs trois mois avant le début de chaque rentrée scolaire. Ils doivent également prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'accueil des enfants à besoins spécifiques et garantir les conditions d'hygiène et de sécurité, notamment en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, conformément à la législation en vigueur. Le texte interdit, par ailleurs, l'acceptation de tout financement ou don sans l'accord préalable du ministère de l'Éducation nationale.

S'agissant de l'agrément, son octroi est soumis aux exigences de la carte scolaire établie par les services compétents du ministère. Le dépôt de la demande est également conditionné par la souscription d'une caution bancaire auprès d'un établissement bancaire public, destinée à couvrir les frais de fonctionnement de l'établissement. Les conditions d'éligibilité varient selon le statut du fondateur. Lorsqu'il s'agit d'une personne physique, celle-ci doit être âgée d'au moins 25 ans, être de nationalité algérienne et jouir de ses droits civils. Elle ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour

un comportement contraire à l'éthique et aux règles déontologiques de la profession, ni d'une privation définitive ou d'une annulation d'agrément au cours des deux années précédant le dépôt d'une nouvelle demande.

Le fondateur ne doit pas non plus avoir été condamné pour un crime ou un délit, pour une infraction liée à la conduite ou pour des faits portant atteinte à la morale et aux bonnes mœurs. Pour une personne morale, le décret exige une constitution conforme à la législation et à la réglementation en vigueur, la désignation d'un représentant légal et l'absence de toute interdiction légale faisant obstacle à l'exercice d'une activité commerciale. L'examen du dossier d'agrément et l'inspection des locaux sont confiés à la commission technique de wilaya, qui doit accomplir ces démarches dans un délai ne dépassant pas un mois à compter du dépôt du dossier.

Enfin, la direction pédagogique de l'établissement doit être assurée de manière effective et permanente pendant au moins une année scolaire entière par un directeur pédagogique, nommé sur autorisation du ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du fondateur. Ce responsable doit être de nationalité algérienne, être âgé d'au moins 30 ans, détenir au minimum une licence et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le domaine de l'enseignement.

Ania N.

GOUVERNEMENT

L'inclusion numérique et la sécurité hydrique sur la table

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion du Gouvernement consacrée à plusieurs dossiers relatifs aux secteurs de la poste et des télécommunications, de l'hydraulique et de la justice. À cette occasion, l'exécutif a mis l'accent sur le renforcement de l'inclusion numérique, l'amélioration de la valorisation des eaux usées et la consolidation de la sécurité hydrique et alimentaire, selon un communiqué des services du Premier ministre. Pour commencer, le Gouvernement a entendu une communication portant sur le bilan de la mise en œuvre des décisions et instructions données par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres. Les travaux ont ensuite porté sur le mécanisme du service universel des télécommunications électroniques. À ce sujet, le Gouvernement a souligné que ce dispositif, entièrement financé par l'État, constitue une priorité stratégique nationale pour le secteur de la poste et des télécommunications. Il vise à lutter contre l'exclusion numérique dans les zones à faible densité de population, en garantissant une couverture optimale et de qualité, tout en consacrant le principe d'égalité d'accès aux réseaux. Ce mécanisme s'inscrit également dans le prolongement des efforts engagés par le Gouvernement en matière de transformation numérique.

Dans le domaine de l'hydraulique, une communication a été présentée sur l'état d'avancement du programme de réhabilitation et de développement des stations d'épuration des eaux usées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique globale de la sécurité hydrique, visant à atteindre un taux d'exploitation de 60 % du volume des eaux usées produites, notamment à travers leur utilisation dans le secteur agricole. Ce programme s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par le président de la République pour renforcer la sécurité hydrique et alimentaire du pays. Il repose sur le développement du traitement, de la récupération et de la valorisation des eaux usées, afin de réduire la pression sur les ressources hydriques traditionnelles et de garantir une utilisation durable de l'eau au service du développement économique et social. Enfin, le Gouvernement a examiné l'état d'avancement des préparatifs engagés en prévision de la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui se tiendra dans le pays.

Sarah O.

LA PRÉSIDENTE DE L'APN KHALIDA BOUFEDÈCHE :

« Pour un rôle politique plus décisif de la femme »

La présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedèche, a appelé jeudi, à hisser la participation politique de la femme algérienne au rang d'action politique effective et influente, affirmant que l'Algérie nouvelle, « ne veut pas d'une femme présente de nom et absente de la décision, mais d'une femme présente par ses compétences, forte par ses positions, active dans ses institutions et influente dans l'élaboration des politiques et des options nationales ».

Dans son discours lu en son nom, à l'ouverture de la conférence nationale initiée par l'Union nationale des femmes algériennes sous le thème « Ren-

forcer la participation politique de la femme et l'élever au niveau de l'action politique », Boufedèche a insisté sur la nécessité de permettre aux compétences féminines d'assumer pleinement leur rôle dans la prise de décision et de contribuer concrètement à l'édification des institutions de la République. Rappelant à cette occasion, que la femme algérienne n'a jamais été une simple spectatrice des mutations de son pays, mais qu'elle en a toujours été une partenaire active, présente dans les grandes batailles et les étapes décisives, fidèle au message des martyrs et aux valeurs de la glorieuse révolution de Novembre. Celle qui a porté les armes et soutenu la

révolution, souligne-t-elle, est aujourd'hui celle qui porte le flambeau de la science et du savoir, investissant les champs de l'innovation, de la production, de l'administration, de l'économie, de l'éducation, de la santé, de la culture, de la justice et de la diplomatie. Dans ce sillage, Boufedèche a indiqué que la question de la femme algérienne et de la vie politique revêt une importance particulière au regard des transformations que connaît le pays, précisant que sous la conduite du président de la République, l'Algérie nouvelle a fait le choix de renforcer les institutions de l'État, de consacrer l'État de droit, d'élargir la participation politique et de consolider le principe de l'égalité

des chances.

LE SYSTÈME ÉLECTORAL RENFORCE LA PARTICIPATION FÉMININE

Le système électoral, ajoute-t-elle, a également intégré des mesures visant à élargir la participation des femmes et à améliorer leurs chances de représentation dans les assemblées élues. Ces dispositions, poursuit-elle, ne se limitent pas à des chiffres, mais poursuivent un objectif clair consistant à élargir la base de la participation politique et à offrir à la femme algérienne la possibilité d'être présente dans le débat national, de contribuer à l'élaboration des politiques publiques et de prendre part aux décisions qui

tracent l'avenir du pays. À cet égard, Boufedèche a relevé que la présence d'une femme à la tête de l'APN, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante témoigne de l'élargissement du champ ouvert aux compétences féminines pour assumer les plus hautes responsabilités au sein des institutions de la République. Soulignant également la nécessité de combattre les mentalités qui sous-estiment les capacités des femmes et de dépasser les pratiques qui entravent leur parcours, afin d'ancrer une culture politique fondée sur l'intégrité, la compétence et le mérite comme critères essentiels d'accès aux responsabilités.

S. O.

FEMME RURALE

L'autonomisation économique au cœur des efforts

Les efforts engagés pour renforcer l'autonomie économique des femmes rurales et valoriser leur contribution au développement économique et social ont été mis en avant par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale célébrée le 15 octobre de chaque année.



Ph: DR

Dans son allocution, la ministre a souligné « le rôle des femmes rurales dans l'agriculture, l'artisanat traditionnel et la valorisation des produits locaux », insistant sur « la nécessité de renforcer leurs capacités, leur accès à la formation et l'accompagnement de leurs initiatives entrepreneuriales afin de leur permettre de développer des activités génératrices de revenus et de contribuer davantage à la création de richesse ». L'autonomisation économique de la femme rurale

constitue, selon la ministre, « un axe majeur du plan d'action du secteur de la Solidarité nationale ». Cette démarche repose notamment sur le « Programme famille et femme productives », qui vise à dépasser l'approche fondée sur l'aide matérielle ponctuelle en favorisant le passage d'une politique d'assistance à une politique d'autonomisation, à travers la transformation des familles vulnérables en unités productives. L'expérience

algérienne dans ce domaine a également suscité un intérêt à l'échelle arabe. En septembre 2025, la Commission arabe de la famille relevant de la Ligue des Etats arabes a adopté une recommandation préconisant la généralisation de cette expérience aux autres pays arabes, une recommandation ensuite adoptée par le Conseil des ministres arabes des Affaires sociales. Dans le même cadre, le secteur de la Solidarité nationale

le a lancé, l'année dernière, le Programme national d'insertion économique de la femme rurale et le Programme d'autonomisation économique de la femme au foyer, en collaboration avec les secteurs concernés, notamment ceux de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et de l'Industrie.

Par ailleurs, une convention de coopération et de partenariat doit être signée avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime. Elle prévoit notamment la coordination entre les cellules de proximité de solidarité et les cellules de vulgarisation agricole, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation et de sessions de formation au profit des femmes rurales, particulièrement dans les régions montagneuses et sahariennes. Plusieurs filières sont concernées par ce programme, notamment l'arganier, le safran, l'huile de lentisque, le caroubier et l'aquaculture, avec pour objectif de renforcer la participation des femmes rurales aux activités agricoles et de valoriser leurs compétences.

L. Zeggane

CORRUPTION À LA FAF

10 ans de prison requis contre Zetchi, Zefizef et Amara

Le procureur de la République près le pôle économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a requis, jeudi, une peine de dix ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars, à l'encontre de trois anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF), à savoir Kheireddine Zetchi, Djahid Zefizef et Charaf-Eddine Amara.

La même peine a été requise contre plusieurs autres accusés, dont le directeur de l'administration générale, deux anciens secrétaires généraux ainsi qu'un ressortissant tunisien en fuite. Le parquet a également demandé le maintien du mandat d'arrêt émis contre ce dernier. Par ailleurs, sept autres accusés, dont un manager, sont concernés par des réquisitions de sept ans de prison ferme.

Deux accusées risquent, quant à elles, cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars chacune. Le procureur de la République a également requis une amende de cinq millions de dinars à l'encontre de chacune des trois sociétés poursuivies dans cette affaire.

Cette affaire de corruption dite « Adidas », porte notamment sur des contrats conclus avec une société tunisienne. Les prévenus sont poursuivis pour plusieurs infractions liées à la corruption, conformément à la législation relative à la prévention et à la lutte contre ce phénomène.

Les chefs d'accusation comprennent notamment l'abus volontaire de fonction en violation des lois et règlements afin d'accorder des avantages injustifiés à des tiers, la conclusion de contrats contraires aux dispositions législatives et réglementaires dans le même but, ainsi que le détournement et la dilapidation de deniers publics.

Les poursuites portent également sur l'obtention d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats avec l'État ou l'un de ses organismes, ainsi que sur la participation volontaire à la dilapidation de fonds publics.

Sarah O.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Des demandes d'accréditation pour les journalistes étrangers déposées du 20 octobre au 20 novembre

L'ANIE a invité les médias étrangers à déposer leurs demandes d'accréditation pour la couverture des élections locales, et ce, du 20 octobre au 20 novembre prochain. Dans son communiqué, rendu public, l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections) informe « les journalistes professionnels de nationalité algérienne ou étrangère, exerçant pour le compte d'un média de droit étranger, qu'ils peuvent déposer leurs demandes d'accréditation pour la couverture de l'élection des membres des assemblées populaires communales (APC)

et de wilayas (APW), auprès de la mission diplomatique ou du poste consulaire algérien dans le pays où se trouve le siège social de l'organe de presse employeur de droit étranger, et ce, du 20 octobre au 20 novembre 2026 ». Cette démarche s'inscrit « dans le cadre des préparatifs pour l'élection des membres des Assemblées communales (APC) et de wilayas (APW), prévue le 28 novembre 2026, et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et au décret exécutif n° 14-152 du 30 avril 2014 fixant les modalités d'accréditation des journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un média de droit étranger, ainsi qu'à la décision du président de l'ANIE n° 20 du 21 septembre 2026 portant sur la création, la composition et les missions de la commission d'ac-

créditation de la presse étrangère ». À cet effet, les journalistes concernés « sont tenus de fournir les documents requis, à savoir une demande émanant de l'organisme employeur, un formulaire d'information téléchargeable sur le site de l'ANIE (www.ina-elections.dz), ainsi qu'un formulaire de demande de visa, téléchargeable sur les sites Internet du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, dûment rempli par l'intéressé ». Le dossier doit également inclure une copie de la carte professionnelle du journaliste concerné, une copie du passeport, deux (2) photos d'identité, ainsi que la liste du matériel technique, conclut le communiqué.

Ania N.

CLASSEMENT ARABE 2027

50 universités algériennes retenues

Les universités algériennes ont renforcé leur présence dans le classement arabe des universités pour l'année 2027, avec 50 établissements universitaires classés, contre 46 dans l'édition précédente, traduisant ainsi une présence accrue de l'enseignement supérieur algérien dans les classements universitaires arabes. Dans ce contexte, Boudia Issam, membre de la Commission nationale de promotion et de classement des universités, a indiqué que « l'Université d'Annaba occupait la première place parmi les universités algériennes, suivie des universités de Guelma et de Tlemcen ». Selon le même responsable, « cette progression, avec quatre universités supplémentaires par rapport à l'année précédente, témoigne de la présence croissante des établissements universitaires algériens dans le classement arabe, renforçant ainsi leurs opportunités de mettre en avant leurs capacités académiques et scientifiques à l'échelle régionale et de poursuivre leurs efforts pour améliorer leur positionnement dans les classements universitaires », a-t-il dit.

L. Z.

FORMATION MARITIME

SERPORT, GATMA et Hyproc renforcent leur coopération avec l'ENSM

L'année universitaire 2026-2027 a été officiellement lancée jeudi dernier à l'École nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou Ismaïl, avec pour objectif de renforcer la formation dans les domaines maritime et portuaire et de rapprocher davantage les établissements de formation des entreprises du secteur. En marge de la cérémonie, une convention-cadre de coopération a été signée entre l'ENSM, d'une part, et le groupe des services portuaires SERPORT, le groupe algérien du transport mariti-

me GATMA et la société Hyproc Shipping Company, d'autre part. Cet accord vise à consolider les liens entre l'enseignement supérieur maritime et le secteur professionnel, à travers le soutien aux activités pédagogiques et professionnelles, ainsi que le développement de la formation continue et de la qualification des compétences. Cette coopération entend répondre aux besoins des secteurs du transport maritime et des activités portuaires, renforcer les capacités professionnelles et améliorer les performances des cadres appe-

lés à y exercer. La cérémonie a également été marquée par un hommage rendu à plusieurs enseignants retraités de l'école, en reconnaissance de leur contribution à la formation et à la qualification des compétences maritimes nationales tout au long de leur carrière. À travers cette initiative, le renforcement de la formation maritime constitue un levier pour accompagner le développement du transport maritime, des infrastructures portuaires et de l'économie bleue en Algérie.

A. N.

POUR ABUS DE FONCTION DANS « L'AFFAIRE 1 400 LOGEMENTS »

Hakim Bettache condamné à quatre ans de prison ferme

L'ex-président de l'APC d'Alger-Centre, Hakim Bettache, a été condamné, jeudi, par le tribunal de Bir Mourad Raïs à Alger, à quatre ans de prison ferme, pour « abus de fonction » dans l'affaire du projet dit « 1 400 logements sociaux participatifs », dont la réalisation a accusé un retard de 12 ans. Le tribunal a également condamné le promoteur immobilier, Nouredine Leklak (en détention), chargé de la réalisation du projet, à sept ans de prison ferme pour « escroquerie et fraude ». La justice lui a reproché d'avoir perçu auprès des souscripteurs des montants compris entre 80 et 150 millions de centimes, sans honorer ses engagements concernant le projet. Il convient de rappeler que près d'un millier de souscripteurs sur les 1 400 concernés par ce projet se sont constitués partie civile.

Les autres ont opté pour des solutions proposées par la wilaya et la circonscription administrative, qui consistent à les réorienter vers des formules de logement public locatif (LPA). Toutefois, les victimes ont démenti ce recours.

R. N.

CONSOLIDATION DE LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Sonatrach en discussion avec les majors américaines

Dans le cadre de la visite de travail qu'il a effectuée à la tête d'une délégation de haut niveau, aux États-Unis, du lundi 12 au vendredi 16 octobre, le Président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a tenu une série de rencontres avec les dirigeants des compagnies énergétiques américaines ExxonMobil, Halliburton et Devon Energy.

Il s'agit, selon le communiqué du groupe qui donne l'information, de consolider les partenariats existants, explorer de nouvelles opportunités de coopération et examiner les perspectives de développement des activités de Sonatrach dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier. Ainsi, le programme de cette visite a débuté lundi par une rencontre avec les hauts responsables d'ExxonMobil. Pour rappel, le protocole d'accord signé en mai 2024 entre Sonatrach et ExxonMobil est entré en phase de concrétisation. Les discussions se concentrent alors sur le potentiel des bassins d'Ahnet et de Gourara pour relancer l'exploration à grande échelle et valoriser les gisements amont. La rencontre avec les hauts responsables d'ExxonMobil a été consacrée aux perspectives de coopération dans le domaine de l'exploration, ainsi qu'aux opportunités de développement et de valorisation du potentiel des ressources en hydrocarbures, s'inscrivant dans la dynamique des relations entre les deux compagnies. Mardi, la délégation de Sonatrach a poursuivi son programme de rencontres par une réunion de travail avec les dirigeants d'Halliburton, au siège de cette dernière. Les spécialistes font observer que les deux groupes maximisent leur collaboration historique autour de la numérisation et des technologies d'intelligence artificielle. Ils notent que Les solutions numériques d'Halliburton ciblent directement l'optimisation des forages et la récupération assistée sur des champs matures clés, à l'image de Hassi Mes-saoud. Les discussions ont donc notamment porté sur les solutions technologiques et



PH. AG. AL

numériques, l'innovation et les possibilités de collaboration autour de futures initiatives. Une visite des installations et des présentations des technologies développées par Halliburton ont également été inscrites au programme. Le communiqué rappelle que Sonatrach et Halliburton partagent un partenariat historique dans le secteur des hydrocarbures, qui s'est étendu, dès avril 2021, au développement des compétences locales grâce à la fourniture de logiciels spécialisés à trois universités algériennes. En septembre 2025, les deux partenaires ont réaffirmé leur volonté de renforcer cette coopération autour de l'exploration, des services pétroliers, de la formation et de la numérisation. La même année, de nouveaux axes stratégiques ont été définis, intégrant l'intelligence artificielle et le déploiement de technologies orientées vers la réduction de l'empreinte carbone. Le même jour, la délégation de Sonatrach, menée par son président-directeur général, a poursuivi ses échanges à Houston avec les dirigeants du groupe indé-

pendant américain Devon Energy pour renforcer leurs contacts et pour jeter les bases de nouveaux partenariats. Les perspectives de coopération dans l'exploration et la production, de développement des activités amont ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'investissement ont été au menu de cette rencontre. À travers ces rencontres, Sonatrach "réaffirme sa volonté de consolider ses relations avec les grands acteurs internationaux de l'industrie énergétique, de favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire, et d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat au service du développement et de la valorisation durable des ressources énergétiques nationales". En fait, en même temps, l'Algérie veut diversifier et intensifier ses alliances avec les grands acteurs énergétiques américains tout en valorisant durablement ses ressources nationales en s'appuyant sur l'expertise technique des grands groupes mondiaux.

M'hamed Rebah

REGARD DES MÉDIAS ÉTRANGERS SUR LA RENCONTRE TEBBOUNE — PATRONAT

« L'Algérie des ambitions économiques »

Les médias étrangers, qui ont commenté la rencontre nationale qu'a présidée, mercredi dernier, au CIC Abdelatif-Rahal à Alger, le président Abdelmadjid Tebboune avec les opérateurs économiques, ont noté les ambitions affichées par l'Algérie dans sa démarche de diversification économique, sa volonté d'accroissement de la production nationale et sa détermination à rompre avec la dépendance aux importations. L'objectif, ont fait remarquer les médias étrangers, est de construire une économie plus productive et moins tributaire des hydrocarbures. Ainsi, dans son commentaire, le site d'information russe Pravda.ru a rappelé qu'il s'agit de la troisième rencontre de ce genre au cours des trois dernières années. Elle témoigne, selon le site russe, d'une volonté d'établir un canal d'interaction direct entre le gouvernement et les entreprises afin de garantir la sécurité financière du pays. La même source note l'appel du président Tebboune aux opérateurs économiques pour, notamment, la construction d'une économie compétitive et résiliente face aux fluctuations mondiales. Le média anglophone, The Rio Times, basé au Brésil, a également commenté

cette rencontre nationale qui accorde, selon lui, une place particulière à l'annonce par le président Tebboune d'une voiture algérienne « d'ici fin 2028 ». L'article du média anglophone a pour titre : « Tebboune promet une voiture algérienne d'ici 27 mois ». Il rapporte que cet objectif repose sur des programmes de coopération avec des partenaires allemands et italiens, avec l'ambition d'intégrer des composants fabriqués localement, notamment les boîtes de vitesses et les pneumatiques. Le média, basé au Brésil, cite le président Tebboune sur ce sujet : « Si les choses se déroulent comme nous l'avons prévu avec les Allemands et les Italiens, nous aurons une voiture algérienne d'ici fin 2028, une voiture dotée d'une boîte de vitesses algérienne et de pneus algériens, et non d'un gonflage de pneumatiques. C'est un pari que nous relèverons ». À ce propos, sous le titre : « Président Tebboune: l'économie sera plus forte d'ici 2027, et il y aura une voiture nationale d'ici fin 2028 », l'agence de presse italienne Agenzia Nova met en avant l'ambition de l'Algérie de consolider, à l'horizon 2027, une économie plus diversifiée et davantage orientée vers la production nationale. Dans son

article, l'agence italienne note que le président Tebboune a présenté les progrès accomplis ces dernières années ainsi que les objectifs industriels et agricoles des pouvoirs publics, soulignant la transition progressive d'une économie administrée vers une économie de marché, tout en préservant le rôle social de l'État. Agenzia Nova reprend, en outre, les chiffres avancés par le prési-

dent Tebboune : baisse des importations, qui ont atteint un seuil oscillant entre 40 et 42 milliards de dollars, couverture de 84 % des besoins nationaux en médicaments par la production locale, ainsi que l'insistance sur les objectifs d'autosuffisance céréalière à l'horizon 2027 et de développement des industries nationales.

M. R.

L.Zeggane

INVESTISSEMENT

Le Guichet unique pourvu de prérogatives élargies

Le décret présidentiel n° 26-326 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement du guichet unique national de l'investissement a été publié au Journal officiel n° 72. Placée sous la tutelle du Premier ministre, cette instance devient l'interlocuteur unique, intégré et exclusif des investisseurs, avec pour mission de centraliser l'ensemble des procédures liées à leurs projets, de leur enregistrement à leur exploitation. Le texte lui confère de larges prérogatives en matière de gestion et d'octroi du foncier économique, de délivrance des autorisations et agréments, d'examen de l'éligibilité aux avantages et de suivi de la réalisation des projets. Le guichet est également chargé de l'accompagnement des investisseurs, de la mise à leur disposition des informations nécessaires à la préparation de leurs projets et du traitement de leurs réclamations, à l'exception des recours.

OPÉRATIONNEL DÈS LE 1ER JANVIER 2027

La mise en service de ce nouveau dispositif est prévue dès le 1er janvier prochain, comme l'avait annoncé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques à Alger.

Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le guichet unique national aura son siège à Alger et sera dirigé par un président-directeur général, assisté d'un conseil d'administration, de pôles spécialisés et de structures de soutien administratif et technique.

Cette nouvelle organisation vise à réunir en un seul lieu les compétences nécessaires à l'accomplissement des formalités et à la délivrance des documents requis pour les investissements, avec des délais encadrés.

Ania N.

ALGÉRIE — AFRIQUE DU SUD

Un partenariat stratégique basé sur des actes

L'Algérie et l'Afrique du Sud entendent franchir une nouvelle étape dans leur partenariat stratégique, en passant des engagements institutionnels à la concrétisation de projets dans les secteurs économiques, industriels, énergétiques et technologiques.

Cette volonté a été réaffirmée dans le communiqué conjoint sanctionnant la réunion ministérielle consacrée au suivi de la mise en œuvre des conclusions de la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération, tenue le 15 octobre à Alger. Coprésidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Ronald Lomola, la rencontre a permis d'évaluer les progrès accomplis depuis la session de décembre 2024 et de définir les priorités de la prochaine phase de coopération.

INTÉGRATION AFRICAINE ET CONVERGENCE DES POSITIONS INTERNATIONALES
Au-delà des échanges bilatéraux,



A.F. D.R.

Alger et Pretoria ont réaffirmé leur volonté de contribuer au renforcement de l'intégration africaine, notamment à travers l'accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le développement des infrastructures transfrontalières et la promotion du commerce et des investissements intra-africains.

À l'occasion du 25ème anniversaire du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les deux pays ont rappelé leur rôle dans la création et souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Ils ont également convenu de renforcer la coopération Sud-Sud dans les

domaines du financement du développement, des technologies et de la sécurité alimentaire et énergétique.

Sur le plan politique, les deux parties ont réaffirmé leur attachement à la Charte des Nations unies, au droit international et au multilatéralisme. Elles ont plaidé pour une réforme de la gouvernance mondiale garantissant une représentation africaine équitable et effective, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU et au sein des institutions de Bretton Woods.

Elles ont également souligné l'importance de la coordination dans le cadre de l'Union africaine, des Nations unies, du Mouvement des non-alignés et des autres instances multilatérales.

Concernant la Palestine, l'Algérie et l'Afrique du Sud ont réaffirmé leur soutien au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant et souverain, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Elles ont insisté sur l'urgence de mettre fin aux agressions contre le peuple palestinien, de protéger les civils, de garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire et de demander des comptes aux responsables de graves violations du droit international et du droit international humanitaire. S'agissant du Sahara occidental, les deux pays ont réitéré leur soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions et principes pertinents des Nations unies et de l'Union africaine, ainsi qu'aux efforts onusiens visant une solution politique juste et durable. Les deux ministres ont enfin souligné l'importance du dialogue inclusif, du respect de la souveraineté des États et du renforcement des capacités africaines en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. À travers ces engagements, l'Algérie et l'Afrique du Sud entendent consolider un partenariat fondé sur la confiance mutuelle, les intérêts communs et la solidarité, avec pour objectif de traduire leur convergence politique en projets concrets et en résultats mesurables.

Ania N.

ALGÉRIE-ARMÉNIE

Soutien réaffirmé à la Palestine et au Sahara occidental

Le président de la République d'Arménie, Vahagn Khatchatourian, a réaffirmé le soutien de son pays à la solution à deux États pour la question palestinienne ainsi qu'à une solution politique juste à la question sahraouie, sous l'égide des Nations unies, lors de sa rencontre avec le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, jeudi à Erevan, indique un communiqué du Conseil. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Sommet des dirigeants organisé dans le cadre de la 17e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, Azouz Nasri a été reçu par le chef de l'État arménien. Les entretiens ont permis de passer en revue l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement. À cette occasion, le président du Conseil de la nation a félicité la partie arménienne pour l'organisation de cet événement international, tout en exprimant sa gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés. Il a souligné l'importance de mettre à profit la volonté politique commune afin de hisser les relations algéro-arméniennes à des niveaux supérieurs, à la hauteur des aspirations des deux pays. Les deux parties ont également évoqué le parcours des relations diplomatiques, établies le 30 décembre 1992, insistant sur la nécessité d'intensifier les consultations et d'élargir les domaines de coopération à travers la mise en place de mécanismes institutionnels réguliers. Les discussions ont notamment porté sur les possibilités de renforcer la coopération dans plusieurs secteurs d'intérêt commun, dont l'agriculture et les industries agroalimentaires. Les deux responsables ont également souligné l'importance de mettre en place un cadre juridique approprié pour développer les partenariats, encourager les investissements et favoriser les échanges d'expertises et d'expériences. Sur le

plan parlementaire, les deux parties ont mis en avant le rôle des institutions législatives dans le renforcement des relations d'amitié entre les deux pays, notamment à travers l'échange de visites et l'activation des groupes d'amitié parlementaire. Les échanges ont également abordé plusieurs questions régionales et internationales. Les deux responsables ont insisté sur l'importance de consolider les principes de paix, de renforcer la solidarité internationale et de privilégier le règlement pacifique des conflits, en faveur d'un multilatéralisme efficace face aux défis mondiaux. Le Président arménien a exprimé sa satisfaction quant au niveau des relations entre son pays et l'Algérie, affirmant la disponibilité de l'Arménie à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et commercial, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat au service des intérêts communs. Il a également souligné l'importance d'intensifier les contacts et les consultations et de développer la coopération parlementaire. Concernant la question palestinienne, Azouz Nasri a salué la reconnaissance, par l'Arménie, de l'État de Palestine en juin 2024.

Il a souligné l'importance de soutenir les efforts internationaux visant à permettre au peuple palestinien de recouvrer ses droits nationaux légitimes et d'établir son État indépendant avec El-Qods comme capitale. Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, réitéré la position constante de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

A. N.

M.Seghilani

MINES ANTIPERSONNEL

L'Union africaine félicite l'Algérie pour le déminage total de son territoire

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a félicité l'Algérie pour avoir entièrement débarrassé son territoire des mines antipersonnel, l'encourageant à partager son expérience avec d'autres pays africains, sur une base bilatérale ou dans le cadre de l'organisation continentale. Dans un communiqué adopté à l'issue de sa 1371e réunion, le CPS a salué les avancées significatives réalisées par les États membres, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux, ainsi que des partenaires, dans la mise en œuvre de la feuille de route principale de l'UA relative aux mesures pratiques visant à faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2030. Le Conseil a particulièrement mis en avant les efforts déployés par le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, notamment dans le

domaine du déminage. Il a, dans ce contexte, félicité l'Algérie pour avoir achevé le déminage de l'ensemble de son territoire des mines antipersonnel, tout en l'encourageant à faire bénéficier les autres pays africains de son expérience, aussi bien dans le cadre de coopérations bilatérales qu'à travers l'Union africaine. Par ailleurs, le CPS a félicité le gouvernement algérien pour avoir accueilli l'édition 2026 de la commémoration du « Mois de l'amnistie en Afrique », organisée les 14 et 15 septembre derniers à Alger. Placée sous le thème de la promotion de l'initiative « Faire taire les armes » et du renforcement d'une paix durable à travers le partage d'expériences en matière de lutte contre les armes légères et de petit calibre et de mesures de déminage, cette rencontre s'inscrit dans les efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

A. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pharma Invest noue un partenariat avec le Chinois YRPG

L'entreprise algérienne Pharma Invest, spécialisée dans la fabrication de médicaments, a signé un accord de partenariat et de coopération avec le groupe pharmaceutique chinois Yangtze River Pharmaceutical Group (YRPG), en vue de renforcer les échanges entre les deux parties et de développer les capacités nationales de production pharmaceutique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, en présence de cadres du secteur et du directeur général du groupe public Sidal. Cet accord vise notamment à favoriser le transfert de savoir-faire et de technologies modernes, en particulier dans la production de matières premières à usage pharmaceutique. Il prévoit également d'accompagner Pharma Invest dans le développement et la fabrication de médicaments innovants, afin de renforcer les capacités technologiques et industrielles nationales et d'améliorer la qualité de la production locale.

VERS UNE COOPÉRATION ENTRE SIDAL ET PHARMA INVEST

En marge de cette cérémonie, les grandes lignes d'un futur accord associant le groupe public Sidal et Pharma Invest ont également été définies. Cette coopération envisagée portera sur la fabrication et la distribution de médicaments à forte valeur ajoutée, dans l'objectif de consolider les capacités de production nationales et de promouvoir le développement de produits pharmaceutiques à haute technicité. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a salué ces initiatives, estimant qu'elles contribuent à orienter l'industrie pharmaceutique nationale vers la production de médicaments innovants et la maîtrise des technologies de pointe nécessaires à la fabrication de matières premières pharmaceutiques. Ces partenariats devraient ainsi contribuer au renforcement des compétences nationales, à la modernisation de l'outil industriel et à l'amélioration de la qualité des médicaments produits localement. Selon le communiqué du ministère, cette dynamique s'inscrit dans les efforts visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine pharmaceutique et à soutenir la concrétisation de la souveraineté sanitaire de l'Algérie.

TIZI-OUZOU. 13^E ÉDITION DU CONCOURS RABAH AISSAT

Ighil Imoula sacré village Le plus propre

Le village historique d'Ighil Imoula a remporté le premier prix de la 13^e édition du concours Rabah Aissat, récompensant le village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cet événement phare, qui célèbre ses vingt ans d'existence, continue de susciter un engouement citoyen exceptionnel en alliant salubrité environnementale, sauvegarde du patrimoine et dynamiques sociales.

Jeudi, à la Maison de la culture Mou-loud Mammeri, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou a levé le voile sur les lauréats de cette prestigieuse compétition écologique à laquelle trente-cinq villages ont pris part cette année. C'est Ighil Imoula, village de la commune de Ouadhias célèbre pour avoir abrité l'impression de la Déclaration du 1^{er} novembre 1954, qui a décroché la première place, empochant ainsi une dotation de six millions de dinars. Il est talonné sur le podium par le village Iguer Amrane de la commune d'Ait Zikki, récompensé de cinq millions de dinars, et par Ait Tighilt dans la commune de Mekira, qui repart avec quatre millions de dinars. Lors de la cérémonie organisée en présence des autorités locales et de la société civile, le président de l'APW, Smail Benhamna, a félicité les onze villages primés au total, réitérant l'engagement de son institution à mainte-



nir et financer cette dynamique qui améliore concrètement le bien-être des populations.

Lancé en 2006 par le défunt président de l'APW dont il porte le nom, le concours a su s'ancrer profondément dans les mœurs locales. À ses débuts, l'évaluation se limitait à cinq critères fondamentaux adaptés à la vie de montagne, tels que l'entretien de la source d'eau et de l'abreuvoir, la place communautaire "Tajmaat", le respect du règlement intérieur, ainsi que l'état des lieux de culte et du cimetière. Depuis, la grille d'évaluation n'a cessé d'évoluer. Comme l'explique Hachemi Radjef, président de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW, de nouvelles exigences sont régulièrement intégrées pour s'adapter à la réalité du terrain. Cette évolution s'accompagne aujourd'hui d'une synergie inédite où les différentes directions locales et les institutions publiques apportent leurs idées et leurs moyens pour

compléter les initiatives citoyennes.

Vingt ans après sa création, l'impact du concours dépasse largement le simple cadre du nettoyage pour devenir un véritable moteur de développement sociétal. Il insuffle une vitalité économique, culturelle et patrimoniale qui mobilise toutes les franges de la population, des enfants aux personnes âgées, dans un esprit alliant compétition et plaisir partagé. Son rayonnement est tel qu'il a franchi les frontières de la wilaya pour inspirer d'autres régions et susciter un vif intérêt académique. Le phénomène a d'ailleurs fait l'objet de quatre thèses de doctorat, de six thèses de master et d'une quarantaine de travaux de recherche d'étudiants en architecture à travers plusieurs universités du pays, prouvant que cette initiative locale s'est transformée en un véritable modèle d'écologie citoyenne participative.

R. R.

OUVERTURE DU SALON NATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE ET DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINE

60 exposants au rendez-vous

La deuxième édition du salon national de l'agroalimentaire et des équipements de cuisine s'est ouverte jeudi au palais des expositions "Maabouda" de Sétif. Organisée sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et du wali de Sétif, Mustapha Limani, cette manifestation connaît la participation de 60 exposants, opérateurs et producteurs de 15 wilayas, des dispositifs d'appui à l'emploi et des établissements financiers et d'assurance et vise à favoriser les échanges d'expériences, à présenter et promouvoir la production nationale, à favoriser les partenariats et à encourager l'investissement. Le salon verra la tenue de workshops, la présentation de communications par des experts et le lancement d'offres promotionnelles aux consommateurs. Présidant l'ouverture de cet événement économique, le chef du cabinet au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Abdelatif Aïchaoui, a relevé que l'importance de pareilles manifestations "dépasse la seule exposition des produits pour consti-

tuer des espaces économiques de développement des partenariats, de consolidation des opportunités d'investissement et de complémentarité entre les entreprises et de transformation des initiatives en projets concrets à valeur ajoutée de sorte à promouvoir les industries agroalimentaires nationales, soutenir les dynamiques économiques et renforcer la stabilité du marché

national". Le commissaire du salon, Khelifa Bella, a indiqué à l'APS que cette édition qui se poursuivra jusqu'à samedi, est organisée par l'entreprise des expositions SOGEX en coordination avec la chambre d'industrie et du commerce "El Hidhab" et la direction du commerce. Le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement d'entrepreneuriat

(NESDA) dont le stand a suscité au premier jour du salon un engouement des jeunes, Noureddine Belouahad, a indiqué que l'objectif de la participation est de faire connaître les services et avantages offerts par NESDA, dont la possibilité pour les entreprises actives d'élargir leurs capacités productives dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle.

AFLOU. INAPI

Cinq projets universitaires innovants enregistrés

Le centre universitaire Chérif-Bouchoucha d'Aflou a enregistré cinq (5) projets innovants portés par des étudiants auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), dans le cadre des efforts visant à encourager l'innovation, à protéger la propriété intellectuelle et à promouvoir l'esprit entrepreneurial, a-t-on appris jeudi de cet établissement de l'enseignement supérieur. Sur les neuf demandes d'enregistrement de projets innovants déposées auprès de l'INAPI par le bureau local d'appui à la technologie et à l'innovation, cinq ont été approuvées, en attendant la délivrance des certificats de brevet aux porteurs de projets concernés, a affirmé la directrice de l'incubateur d'entreprises relevant du centre universitaire, Bahia Laafar. Les cinq projets retenus

couvrent divers domaines liés à la vie quotidienne, notamment l'environnement, le tourisme et la restauration, a ajouté la même responsable soulignant que ces résultats encourageants témoignent des efforts déployés par l'incubateur d'entreprises et le bureau précité pour accompagner les étudiants porteurs de projets et protéger leurs innovations à travers les dispositifs de propriété industrielle. Mme Laafar a également mis en avant la dynamique que connaît le secteur de l'enseignement supérieur en matière de promotion de l'innovation et de l'esprit entrepreneurial, notamment dans le cadre du programme "Protomarket 2", qui a permis de sélectionner 937 projets issus de 98 sur un total de 117 établissements universitaires.

AÏN-TÉMOUCHENT. ZONE INDUSTRIELLE DE TAMAZOURA Récupération de plus de 15 hectares de foncier industriel

Une superficie de 15,24 hectares de foncier industriel a été récupérée dans la zone industrielle de Tamazoura, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier destiné à l'investissement, a indiqué, jeudi, le directeur de wilaya de l'Industrie, Mohamed Habbaz Koudri. Le responsable a précisé que la récupération de cette superficie fait suite à l'annulation de 18 projets d'investissement, pour non concrétisation de projets, a précisé le responsable lors des travaux du Conseil exécutif de la wilaya. Il a ajouté que les assiettes foncières récupérées ont été transférées à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), afin d'être proposées sur la plateforme numérique dédiée à cet effet. Cette démarche vise à attirer de nouveaux projets d'investissement dans la zone industrielle de Tamazoura, qui s'étend sur une superficie totale de 205 hectares. De son côté, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté, lors sur la nécessité de poursuivre l'opération d'assainissement du foncier industriel au niveau des deux zones industrielles situées à Aïn Temouchent et à Tamazoura, ainsi que dans les différentes zones d'activités de la wilaya. Le wali a souligné que "les pouvoirs publics ne ménageront aucun effort pour accompagner les investissements sérieux". Il a également souligné que l'opération, supervisée par la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement, a permis d'accompagner 61 projets d'investissement dans la wilaya et de lever les obstacles entravant leur réalisation. Dans le même contexte, M. Ouled Abdennebi a appelé les responsables des secteurs de l'Industrie et des Travaux publics à accélérer l'élaboration d'une étude technique en vue de l'extension de la zone industrielle de Tamazoura. Cette extension devrait permettre de mettre à disposition de nouvelles assiettes foncières et d'attirer de nouveaux projets d'investissement au profit de la wilaya.

MILA. COMMUNE DE MINAR ZARZA

La réalisation et l'aménagement de plusieurs routes "bientôt" achevés

Des travaux en cours portant sur la réalisation et l'aménagement de plusieurs routes dans la commune de Minar Zarza (Mila) seront "bientôt" achevés, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). La même source a précisé que ces projets, en réalisation sur des linéaires de 500 m à 1,6 km, consistent à construire une route entre la mechta de Lemaâsma et le chemin communal n 1, et une route entre le lieu-dit Cheraga-Bellahcene et le centre de la commune de Minar Zarza. S'agissant des travaux d'aménagement, ils battent leur plein sur deux routes, la première entre le centre de la commune et la zone d'Aïn Ali Essoufla et la seconde jusqu'au lieu-dit El-Bazla, selon la même source. Les services de l'APC ont souligné que le taux d'avancement de ces projets, lancés au cours du second semestre de l'année 2026, varie entre 50 et 80 pour cent, leur livraison et leur mise en service étant attendues "avant la fin de la même année".

ANNABA. "AGRITEC EXPO 2026"

Trois projets technologiques récompensés au challenge "Nawat"

La quatrième édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie "AgriTec Expo 2026" s'est clôturée jeudi à Annaba sur une note résolument tournée vers l'avenir. Le challenge national "Nawat" y a couronné trois projets universitaires novateurs, illustrant le potentiel de l'intelligence artificielle, de l'élevage connecté et de la valorisation des ressources locales pour moderniser le secteur agricole algérien.

L'excellence universitaire au service de l'agriculture intelligente a été mise à l'honneur lors de la clôture du salon AgriTec Expo 2026. Le premier prix du challenge "Nawat" a été décerné à Nassim Dar El Beida, issu de l'Université Abdellah Mebarki de Tipasa. Son projet, baptisé "Es Sania Tech", propose un système intelligent dédié à la culture hors-sol. En combinant un boîtier de contrôle électronique, une application numérique et un modèle d'intelligence artificielle, cette innovation permet de suivre en temps réel les conditions de production et d'ajuster des facteurs clés tels que l'éclairage pour répondre précisément aux besoins des plantes.

Le domaine de l'élevage a également brillé lors de cette compétition. Le deuxième prix a été remporté par Chaima Bechainia, de l'Université Chadli Bendjedid d'El Tarf, grâce à son projet "Optim-Farm". Cette solution repose sur un collier intelligent pour les vaches, directement relié à une application électronique. Ce dispositif offre aux éleveurs un outil précieux pour la collecte de données, le suivi sanitaire et l'optimisation de la gestion quotidienne des troupeaux.

La troisième marche du podium a été occupée par la docteure Zahia Souheir Wali, de l'Université Djillali Bounaâma



(Khemis Miliana-Aïn Defla). Avec "Nutri Paille", elle apporte une réponse concrète aux défis de l'industrie de l'alimentation animale. Son projet consiste à développer de nouvelles formulations nutritives pour l'élevage de poulets de chair en exploitant des matières premières locales, une démarche essentielle pour rationaliser les coûts de production et réduire la dépendance aux composants traditionnels.

Selon Salem Rabia, directeur de la société Inkub et organisateur de l'événement, la diversité de ce palmarès reflète

parfaitement les nouveaux enjeux du secteur, axés sur l'efficacité, la rationalisation financière et la durabilité. Lancé en septembre dernier par la Commission nationale de coordination du suivi de l'innovation, de l'entrepreneuriat universitaire et des incubateurs d'entreprises, le challenge "Nawat" remplit ainsi son objectif principal : créer des ponts solides entre le monde de la recherche universitaire et les opérateurs économiques, afin de transformer ces brillantes idées en applications concrètes sur le terrain.

R. R.**CONSTANTINE.** SANTÉ

Ouverture du Congrès international de l'Association des gynécologues obstétriciens privés

Les travaux du 10e Congrès international de l'Association des gynécologues obstétriciens privés de Constantine (AGOPC) se sont ouverts jeudi à l'hôtel Marriott de Constantine, sous le slogan "Stronger Together". "Cette 10e édition représente dix années de travail scientifique continu au service de la santé de la femme", a précisé le président de l'association, le Dr Mohamed Boukerrou, dans son allocution d'ouverture soulignant que l'association a œuvré avec l'objectif de développer les soins de santé à travers la formation continue, l'échange de connaissances et le partage des expériences internationales. Dr Boukerrou a ajouté que la spécialité de

gynécologie obstétrique évolue rapidement grâce au progrès scientifique et technologique, précisant que les travaux de cette 10e édition du Congrès aborderont trois axes principaux, à savoir la procréation médicalement assistée (PMA), l'échographie et l'hystérocopie. Selon le programme, la première journée de cette rencontre scientifique qui se poursuivra jusqu'au 17 octobre est consacrée à douze ateliers de formation animés par des experts d'Algérie, de France, d'Egypte et de Tunisie, portant, notamment sur le cerveau fœtal T1 et T2, les cardiopathies congénitales, l'échographie du premier et du deuxième trimestre de la grossesse, le Doppler, ainsi

que la ponction folliculaire et le transfert embryonnaire. La deuxième journée sera marquée par une session plénière, avec la participation d'experts d'Algérie, d'Egypte, de Tunisie et de France. Le Congrès sera clôturé samedi par une session plénière sur l'échographie consacrée au dépistage au premier trimestre, à la pathologie rénale, au thorax fœtal, au poumon fœtal et au médiastin fœtal en visioconférence. Ce rendez-vous scientifique vise à renforcer la coopération scientifique et l'échange d'expériences entre spécialistes algériens et étrangers et à améliorer la prise en charge de la santé de la femme.

EL-TARF. DSA

Production de près de 23.000 quintaux de légumineuses

La wilaya d'El Tarf a réalisé au titre de la saison agricole 2025-2026 une production de 22.911 quintaux de légumineuses (fèves et pois chiche), a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles. Cette récolte qui fait partie des grandes cultures a été obtenue sur une surface totale de 856 hectares répartis sur les communes de Besbès, de Bouhadjar et de Dréan, a précisé le chef du service d'organisation de la production et de régulation technique de cette direction, Adel Kesmallah. Une quantité de 15.261 quintaux de cette production est constituée de fèves et 6.650 quintaux de pois chiche, selon la même source qui a indiqué que le rendement moyen à l'hectare a été de 42,87 quintaux pour les fèves et de 13,29 quintaux pour le pois chiche. Pas moins de 3.182 quintaux de pois chiche ont été transférés à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a souligné M. Kesmallah qui a fait part que les producteurs ont bénéficié des programmes de vulgarisation et de formation à l'itinéraire technique et à la protection des cultures contre les incendies.

LAGHOUAT. NOUVELLE VILLE DE BELLIL

Mise en service prochaine de l'hôpital

L'hôpital de la nouvelle ville de Bellil, dans la commune de Hassi R'Mel (Sud de Laghouat), sera prochainement mis en service, après l'installation des équipements nécessaires à son fonctionnement et la finalisation des essais techniques, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Doté d'une enveloppe de 3,8 milliards de DA, ce projet, dont les travaux de réalisation sont achevés, comprend une structure hospitalière d'une capacité de 60 lits et une douzaine de logements de fonction destinés au personnel médical et paramédical, afin de favoriser sa stabilité et de permettre à l'établissement d'assurer de meilleures conditions de prises en charge, a indiqué le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, lors d'une récente visite de terrain. Ce projet revêt une importance particulière au regard de la position de la nouvelle ville de Bellil qu'abrite l'un des principaux pôles industriels du pays et nécessite, à ce titre, un établissement hospitalier à même de renforcer la couverture sanitaire et de rapprocher les soins des habitants, ainsi que des travailleurs des entreprises opérant dans la région. Une fois opérationnel, cet hôpital contribuera à répondre aux besoins de la population locale et à améliorer la qualité des prestations sanitaires offertes, a-t-on souligné.

SAÏDA. ALGÉRIE TÉLÉCOM

30 jeunes bénéficient d'une formation en cybersécurité

Trente (30) jeunes, filles et garçons, ont bénéficié, jeudi à Saïda, d'une formation en cybersécurité, organisée par le Centre de compétences d'Algérie Télécom, a-t-on appris auprès de cet établissement. Cette formation, intitulée "De la théorie à la pratique : introduction à la sécurité web", organisée sur une journée au siège du Centre de compétences, vise à renforcer les connaissances techniques des participants et à leur permettre d'acquérir des compétences de base en matière de protection des applications web et de détection des vulnérabilités, en alliant connaissances théoriques et exercices pratiques, selon la même source. L'atelier a été encadré par l'ingénieur Mohamed Medjahidi, spécialiste en cybersécurité. Le programme a notamment comporté des exercices pratiques permettant aux participants de se familiariser avec les bases de la collecte d'informations, de la détection des vulnérabilités et de la réalisation de tests préliminaires d'évaluation de la sécurité des applications web, précise la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Centre de compétences de Saïda pour développer les compétences techniques et pratiques des jeunes, notamment dans le domaine de la cybersécurité, dont l'importance ne cesse de croître avec l'essor des technologies numériques et les besoins grandissants en matière de protection des systèmes et des applications électroniques.

OUM EL-BOUAGHI. DJS

Lancement prochain des travaux de réhabilitation de 4 maisons de jeunes

Les travaux de réhabilitation de quatre maisons de jeunes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront prochainement lancés, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la jeunesse et des sports, Ahmed Toufik Berachedi. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de l'entretien et de la réhabilitation de la maison de jeunes Sahnoune-Cherif du chef-lieu de wilaya et de la maison de jeunes de la cité El Moukawimine à Ain Beida qui bénéficieront de travaux de réfection de l'étanchéité, du sol, du chauffage et de l'assainissement en plus des aménagements extérieurs, de la réalisation d'un réservoir d'eau, ainsi que d'autres actions. La maison de jeunes Emir-Khaled de la commune d'An Beida et la maison de jeunes d'Ain Fakroun ont aussi bénéficié de travaux d'entretien et de réfection de l'étanchéité, selon M. Berachedi qui a précisé qu'une enveloppe financière de 60 millions DA a été mobilisée pour la réhabilitation de ces quatre établissements de jeunes. Le directeur du secteur a fait état de la prochaine réception des travaux de réhabilitation et d'équipement de l'auberge de jeunes Yahi-Yacine de la ville d'Oum El Bouaghi pour une enveloppe financière estimée à 30 millions DA.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'impact sur les pays arabes

À l'approche de la 31^{ème} conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP31, prévue du 9 au 20 novembre 2026, à Antalya, en Turquie, les pays arabes renforcent leur coordination régionale.

En septembre 2026, lors du Forum arabe pour l'environnement au Caire, des pays membres ont plaidé pour une intensification des échanges scientifiques, de l'innovation et des stratégies communes d'adaptation. Plusieurs pays actualisent leurs engagements climatiques. Les pays de la région adoptent des stratégies mixtes. Les pays du Golfe misent sur des solutions technologiques et industrielles telles que le captage et le stockage du carbone (CCS) et les énergies propres. D'autres pays défendent une transition équilibrée valorisant le gaz naturel comme énergie de transition tout en dévelop-



pant les renouvelables et l'hydrogène vert. Les organisations de la société civile (comme le Réseau des ONG arabes pour le développement) renforcent en octobre 2026 les discussions sur la protection des populations les plus vulnérables face aux chocs climatiques et sur la transparence des financements. Selon une étude du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) et de la Ligue des États arabes, 19 pays sur 22 ont alloué des budgets spécifiques pour anticiper et limiter les impacts humains et économiques des inondations, des incendies, et de la désertification. Le changement climatique dans la région arabe en 2026 se traduit par une intensification des sécheresses, du stress hydrique et des risques de catastrophes, d'où la mise en place des budgets nationaux dédiés à la prévention. Ces derniers jours, plusieurs pays arabes ont été touchés par des inondations et des pluies torrentielles qui ont fait quatre morts en Syrie, en Libye et en Jordanie. En Syrie, deux enfants sont morts emportés par les eaux lors des inondations provoquées par les fortes pluies dans la région de Maadan, en zone rurale. En Libye, la Banque de la République a indiqué qu'un de ses employés est décédé par électrocution lors des fortes pluies qui ont inondé des quartiers de la capitale, Tripoli, causant d'importants dégâts matériels aux bâtiments et aux véhicules. Une municipalité a déclaré l'état de catastrophe naturelle. Le Croissant-Rouge libyen à Tripoli a déclaré dans un communiqué avoir repêché le corps de l'homme pendant les inondations, selon Reuters. Une chaîne de télévision locale a rapporté que les équipes de secours ont repêché le corps d'un autre homme dans sa voiture, submergée par les eaux. Fadel Abu Arqoub, maire de la municipalité centrale de Tripoli, a déclaré à la chaîne que les pluies ont duré deux heures et

demie et que la situation était catastrophique. La Compagnie générale d'électricité a également indiqué avoir coupé préventivement le courant dans certains quartiers où le niveau de l'eau avait atteint des habitations. En Jordanie, la Direction de la sécurité publique a annoncé la découverte du corps d'un homme de 23 ans emporté par les inondations dans le district de Ruwashed, à l'est du pays, après des recherches menées sur plus de 19 kilomètres. Ces perturbations météorologiques ne se limitent pas à ces trois pays : d'autres pays arabes sont également touchés par de fortes pluies et des alertes aux crues soudaines. En Arabie saoudite, le Centre national de météorologie a prévu des orages d'intensité modérée à forte, susceptibles de provoquer des crues soudaines, accompagnés de grêle et de vents violents, dans certaines parties des régions de Jazan, Asir, Al-Baha et La Mecque. Des pluies faibles à modérées sont également attendues dans d'autres régions, notamment à Najran, Médine, Hail, Tabuk, Al-Jawf, dans la région des frontières nord, ainsi que dans certaines parties de Riyad et de la province orientale. La Direction générale de la protection civile a exhorté les habitants à se tenir à l'écart des plaines inondables et des vallées et à ne pas prendre le risque de les traverser.

Repéré pour vous

La COP31 est la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Antalya, en Turquie, du 9 au 20 novembre 2026. La Turquie accueillera la conférence et M. Murat Kurum a été désigné président de la COP 31 à Antalya. M. Chris Bowen, représentant l'Australie, assurera la présidence des négociations.

CATASTROPHES NATURELLES

Les dégâts aux habitations coûtent chaque année 228 milliards de dollars

Les dégâts causés par les catastrophes naturelles aux habitations coûtent chaque année 228 milliards de dollars dans le monde, alors que les cyclones, inondations et séismes se multiplient, selon des données dévoilées, mardi, par le bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR). "Ce montant illustre l'une des grandes contradictions de la prévention des catastrophes. Si les progrès réalisés ces onze dernières années ont permis de réduire la mortalité, ils ne se sont pas accompagnés d'une diminution comparable des pertes économiques", souligne l'UNDRR, notant que "les habitations concentrent à elles seules 43 % des dommages matériels directs provoqués par les cyclones, les inondations, les tsunamis et les séismes". A l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à investir davantage dans la sécurité des habitations. Chaque année, a-t-il rappelé, des millions de logements sont endommagés ou détruits, "contraignant des familles à se déplacer et aggravant la pauvreté". Mais les conséquences des catastrophes ne se mesurent pas uniquement à l'ampleur des destructions. Elles dépendent aussi de la durée pendant laquelle les familles restent privées de logement et de revenus. En 2025, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) affirme avoir accompagné 1,4 million de personnes dans 39 pays grâce à ses programmes de réduction des risques, au bénéfice de près de 1.200 communautés. "Reconstruire les logements ne suffit pas : les populations ont également besoin de services qui fonctionnent et de possibilités de reconstruire leur vie", a souligné Maria Moita, directrice du département des interventions humanitaires et du relèvement de l'OIM. Pour l'OIM, les efforts de relèvement doivent donc commencer dès les premières interventions d'urgence, plutôt que d'attendre la fin des opérations de secours. L'enjeu est d'éviter qu'une catastrophe ponctuelle ne se transforme en déplacement durable. Pour rappel, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe est célébrée chaque année le 13 octobre. Instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée mondiale vise à sensibiliser les populations et à encourager les gouvernements à bâtir des communautés plus résilientes face aux crises environnementales et naturelles. Le but fondamental de cet événement est de promouvoir une culture mondiale de prévention, d'atténuation et de préparation face aux risques. L'accent est mis sur le passage d'une gestion post-catastrophe (réaction après l'événement) à une action pré-catastrophe (anticiper et adapter). La thématique centrale met en avant que la résilience commence chez soi, rappelant l'importance de l'engagement individuel et familial au cœur des foyers pour réduire proactivement l'impact des aléas climatiques et environnementaux. Cette approche s'inscrit directement dans la continuité du Cadre de Sendai (2015-2030).

NATIONS UNIES

L'efficacité des systèmes d'alerte précoce

Les données partagées par les Nations Unies illustrent l'ampleur des enjeux financiers, matériels et humains liés aux dérèglements climatiques. Coût économique : L'impact global dépasse désormais 2 300 milliards de dollars par an, en incluant les pertes indirectes et les dommages causés aux écosystèmes. Impact humain : Environ 100 millions de personnes ont été directement touchées chaque année par des catastrophes sur la dernière décennie (2016-2025). En guise de comparaison historique, les déplacements forcés liés aux catastrophes naturelles avaient concerné 19,3 millions d'individus pour la seule année 2014. Progrès de la prévention : Les efforts de préparation montrent des résultats probants. La mortalité globale liée aux catastrophes a enregistré une baisse de 65 %. De plus, 128 pays ont déployé des systèmes d'alerte précoce multirisques, contre seulement 55 en 2015. Le système d'alerte précoce (SAP) est un dispositif intégré conçu pour détecter les menaces imminentes, diffuser des alertes claires et permettre aux populations d'agir à temps afin d'atténuer les impacts des catastrophes. Qu'il s'agisse de crises climatiques (cyclones, inondations, incendies de forêt), sanitaires ou de sécurité alimentaire, son but premier est de préserver les vies et les infrastructures. Selon les directives de l'ONU, un SAP complet repose sur l'interaction de quatre piliers fondamentaux : 1. La connaissance des risques 2. La surveillance et la prévision 3. La diffusion et la communication 4. La capacité de préparation et de réaction. Recevoir l'information ne suffit pas ; il faut savoir comment agir. Ce pilier concerne l'éducation du public, la mise en place de plans d'évacuation familiaux et communautaires, ainsi que la formation des équipes de secours pour garantir une réponse efficace dès le signal d'alarme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les conférences des Nations unies sur les changements climatiques (ou COP) ont lieu chaque année ; elles constituent l'unique instance décisionnelle multilatérale au monde en matière de climat, réunissant la quasi-totalité des pays de la planète.

Températures record dans le Pacifique

L'Agence météorologique japonaise a signalé que les températures océaniques dans une zone de surveillance clé ont dépassé la moyenne normale de 4 degrés Celsius, qualifiant le phénomène de plus intense jamais enregistré. Il est à noter qu'en septembre, le programme européen de surveillance du climat Copernicus a signalé qu'El Niño avait établi un record de température dans une zone clé de l'océan Pacifique, atteignant 29,7 degrés Celsius. Les météorologues avertissent que le phénomène gagne en intensité et n'a pas encore atteint son apogée. Malgré les températures de 4 degrés Celsius supérieures à la normale enregistrées par l'Agence météorologique japonaise dans la zone de surveillance. Le programme Copernicus a confirmé qu'en raison de l'augmentation générale des températures océaniques, la comparaison des données actuelles avec les données passées s'avère difficile. C'est pourquoi un nouvel indice a été mis au point pour une évaluation plus précise. Selon cet indice, le phénomène El Niño actuel n'a pas encore dépassé ceux de 1982/1983, 1997/1998 et 2015/2016. Il convient de noter que la température moyenne mondiale de la surface des océans a atteint 21,05 °C en septembre, un nouveau record, dépassant la moyenne de septembre 2023 (20,92 °C). Ce mois est également devenu le deuxième plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne de l'air de 16,27 °C, soit 1,63 °C de plus qu'au niveau préindustriel (1850-1900). Les experts prévoient que cette tendance se poursuivra, dépassant le seuil de 1,5 °C d'ici 2027.

S
E
N
T
E
R
E
S

SÉLECTION ALGÉRIENNE

La crise entre Aït-Nouri et le staff technique s'enlise

La situation de Rayan Aït-Nouri avec la sélection algérienne semble loin de connaître son dénouement.

Trois semaines après son départ du dernier rassemblement des Verts, le défenseur de Manchester City serait toujours en désaccord avec une partie du staff technique, faisant planer des incertitudes sur son retour en équipe nationale.

Selon les informations rapportées autour de cette affaire, le latéral gauche n'aurait toujours pas présenté ses excuses au staff technique à la suite de l'incident survenu lors de la rencontre face à la Zambie. Un geste qui constituerait pourtant l'une des conditions posées par le sélectionneur Ibrahim Hemdani pour envisager sa réintégration. La seconde exigence concernerait sa situation sportive en club, avec la nécessité de retrouver du temps de jeu.

Mais au-delà de cet épisode, les tensions seraient principalement liées aux relations entre le joueur et l'entraîneur



adjoint Antar Yahia. Aït-Nouri estimerait avoir été traité injustement et considère, selon les informations disponibles, ne pas avoir bénéficié du soutien et de la considération nécessaires durant une période délicate de sa carrière.

Le défenseur algérien traverse en effet une phase compliquée en Angleterre. Depuis le début de la saison, il n'a pas encore disputé de rencontre en Premier League, une situation qui soulève des interrogations sur son rythme de compétition et ses perspectives à court terme. Dans ce contexte, la gestion de son cas en sélection a accentué son mécontentement.

Il convient toutefois de distinguer ce différend des relations qu'il entretient avec Ibrahim Hemdani et le directeur sportif de la sélection, Moussa Saïb. Ces derniers ne seraient pas directement concernés par le cœur du conflit, qui porterait essentiellement sur ses rapports avec Antar Yahia.

Autre élément préoccupant : aucun

contact officiel entre le joueur et la Fédération algérienne de football, ou les membres du staff technique, n'a été établi depuis son départ du rassemblement, selon les informations relayées sur le dossier.

Pour rappel, l'incident remonte au match contre la Zambie. Alors qu'il avait été invité à s'échauffer en vue d'une éventuelle entrée en jeu, Aït-Nouri n'avait finalement pas été utilisé. Sa réaction, jugée inappropriée, avait provoqué des tensions et suscité de nombreuses réactions parmi les supporters algériens.

Désormais, la priorité sera de trouver une issue à cette situation avant qu'elle ne compromette davantage l'avenir international du joueur. Une reprise du dialogue entre les différentes parties pourrait permettre d'apaiser les tensions, mais le retour de Rayan Aït-Nouri chez les Verts dépendra vraisemblablement de concessions réciproques et d'une clarification des responsabilités.

Hakim S.

SON RETOUR POURRAIT ÊTRE REPOUSSÉ À 2027

Coup dur pour Bourabaâ, une opération envisagée

L'inquiétude grandit autour d'Adil Bourabaâ, dont la blessure pourrait entraîner une longue période d'indisponibilité. Jeudi passé, l'entraîneur du Mans, Patrick Vieira, n'a pas caché ses préoccupations concernant l'état de santé de son joueur, alors que plusieurs spécialistes ont été sollicités afin d'évaluer la gravité de sa blessure et de déterminer le traitement le plus approprié. Une intervention chirurgicale reste notamment envisagée, dans l'attente des conclusions médicales.

L'entraîneur a expliqué que la situation demeurerait incertaine et que le staff préférerait attendre l'ensemble des avis médicaux avant de prendre une décision définitive. Le joueur a ainsi consulté plusieurs spécialistes, notamment des chirurgiens spécialisés dans les blessures à la cheville. Leurs recommandations seront déterminantes pour définir la suite de sa prise en charge et envisager les différentes étapes de sa convalescence.

« Pour l'instant, les nouvelles ne sont pas rassurantes. Il peut y avoir une intervention chirurgicale », a indiqué le technicien, soulignant que le club attendait les comptes



rendus médicaux pour choisir la meilleure solution pour Adil Bourabaâ.

UN RETOUR SUR LES TERRAINS INCERTAIN AVANT 2027

La durée de l'absence du jeune joueur suscite également des interrogations. Questionné sur la possibilité de ne le revoir à la compétition qu'en 2027, Vieira n'a pas exclu ce scénario. Si aucune échéance précise n'a encore été annoncée, cette perspective illustre les incertitudes qui entourent désormais la suite de la saison du joueur.

Au-delà des conséquences

sportives, cette blessure représente une épreuve psychologique importante pour Bourabaâ. À seulement 21 ans, le footballeur est confronté à la première blessure majeure de sa carrière. Une situation difficile à accepter pour un joueur qui venait de franchir un cap et de se faire remarquer par ses performances.

Conscient de cet aspect, l'entraîneur assure que le club reste mobilisé pour accompagner son protégé durant cette période délicate. Le staff tente de lui apporter le soutien nécessaire afin de l'aider à traverser cette épreuve et à garder confiance pour la suite.

Vieira se montre d'ailleurs convaincu que cette expérience permettra à son joueur de revenir plus déterminé. Il lui a rappelé que les blessures font partie des difficultés auxquelles les footballeurs peuvent être confrontés au cours de leur progression.

UN DÉBUT PROMETTEUR BRUTALEMENT INTERROMPU

Avant ce coup d'arrêt, Adil Bourabaâ avait pourtant parfaitement lancé son aventure au plus haut niveau. Pour ses débuts dans l'élite, le jeune joueur avait affiché des statistiques remarquables, avec trois buts et deux passes décisives en seulement cinq rencontres.

Cette efficacité précoce témoignait de son potentiel et laissait entrevoir une saison particulièrement prometteuse. Désormais, sa priorité sera de suivre le traitement adapté et de retrouver progressivement l'intégralité de ses moyens. En attendant des nouvelles plus rassurantes, le club espère pouvoir compter à nouveau sur un Bourabaâ pleinement rétabli, prêt à poursuivre sa progression et à confirmer les belles dispositions affichées en début de saison.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Hadj Moussa élu homme du match après son 4e but

L'international algérien Anis Hadj Moussa a signé une prestation remarquable avec Feyenoord Rotterdam, à l'occasion de la deuxième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions. Face à la formation italienne de Côme, l'ailier algérien s'est illustré en contribuant activement à la victoire de son équipe sur le score de 3 buts à 2, une performance qui lui a permis de décrocher le titre de meilleur joueur de la rencontre.

T

rés en vue tout au long de la partie, le joueur de 24 ans a une nouvelle fois démontré l'étendue de ses qualités techniques et son importance dans le dispositif offensif du club néerlandais. Sa prestation a été récompensée par une distinction individuelle qui confirme son excellente dynamique depuis le début de la saison. Le moment fort de sa soirée est intervenu à la 52e minute. Hadj Moussa a inscrit le deuxième but de Feyenoord grâce à une réalisation de grande classe, permettant à son équipe de prendre un avantage précieux dans une rencontre particulièrement



disputée. Mais l'Algérien ne s'est pas arrêté là : il a également joué un rôle déterminant dans le troisième but néerlandais, puisque son action a provoqué un but contre son camp du gardien de Côme. Avec un but inscrit et une implication décisive dans une autre réalisation, l'ancien joueur de Vitesse Arnhem a largement contribué au succès des siens. Son influence offensive et sa capacité à faire la différence dans les moments importants ont ainsi pesé lourd dans l'issue de cette confrontation européenne. Cette rencontre restera également marquante pour Hadj Moussa sur le plan statistique. En trouvant le chemin des filets contre Côme, l'ailier algérien a inscrit son quatrième but en Ligue des champions, une compétition à laquelle il participe pour la deuxième fois. Il compte aussi une réalisation supplémentaire lors des tours préliminaires de la prestigieuse épreuve euro-

péenne. Son bilan continental comprend également deux buts inscrits en Ligue Europa, ce qui témoigne de sa progression et de sa capacité à se distinguer sur la scène européenne. En club, Hadj Moussa réalise un début de troisième saison convaincant sous les couleurs de Feyenoord. L'international algérien avait déjà inscrit cinq buts en championnat des Pays-Bas avant cette rencontre, portant ainsi son total à six réalisations toutes compétitions européennes confondues, selon le bilan communiqué. Grâce à cette victoire, Feyenoord se relance après sa défaite lors de la première journée face au FC Barcelone. Pour Hadj Moussa, cette distinction de meilleur joueur du match constitue une nouvelle consécration et confirme son statut de joueur à suivre, aussi bien aux Pays-Bas qu'au sein de la sélection algérienne.

Hakim S.

LIGUE EUROPA

Maza frappe en Europe

L

e milieu de terrain algérien, Ibrahim Maza poursuit son ascension avec le Bayer Leverkusen. Titulaire face au Lech Poznań, jeudi, lors de la deuxième journée de la Ligue Europa, l'international algérien a inscrit le quatrième but de son équipe, contribuant au large succès des Allemands (4-0). Une première réalisation européenne qui confirme la progression du jeune milieu offensif.

Ibrahim Maza continue de gagner en importance au sein de l'effectif du Bayer Leverkusen. Aligné d'entrée pour la deuxième fois consécutive, le joueur algérien a disputé l'intégralité de la rencontre face à la



formation polonaise. Il a marqué à la 88e minute, scellant ainsi la victoire des siens et ouvrant son compteur sur la scène européenne. Cette réali-

sation illustre également les qualités techniques et la justesse de Maza dans les derniers mètres. Au milieu de terrain, l'Algérien reçoit le ballon, élimine deux adversaires et sert un coéquipier sur le côté droit. Il poursuit ensuite sa course vers la surface afin de se rendre disponible pour la suite de l'action. Le ballon est alors envoyé au second poteau avant d'être remis en retrait. Bien placé, Maza reprend le cuir face au gardien. Sans précipitation, il ajuste sa frappe du plat du pied et trouve le petit filet. Une finition pleine de sang-froid qui vient récompenser son sens du déplacement et sa capacité à accompagner les offensives.

UNE INFLUENCE GRANDISSANTE

Au-delà de ce premier but européen, les statistiques de Maza témoignent de son effica-

cité depuis le début de la saison. En sept apparitions toutes compétitions confondues avec Leverkusen, le milieu offensif totl'se désormais deux buts et deux passes décisives. En Bundesliga, il compte une réalisation et une offrande en cinq rencontres. Il a également délivré une passe décisive en Coupe d'Allemagne. Sa prestation face au Lech Poznań a été récompensée par une note de 8,3, la meilleure de la rencontre selon les évaluations communiquées à l'issue du match. Un indicateur supplémentaire de son apport, même si ses performances sur le terrain restent le meilleur moyen de mesurer sa progression. Pour le Bayer Leverkusen, cette victoire permet de poursuivre idéalement le parcours européen. Le club allemand porte son total à six points après deux journées, à la suite de son succès initial contre la formation slovène de Celje. Avec deux victoires en autant de rencontres, il confirme son bon départ dans la compétition.

A seulement quelques semaines du début de la saison, Maza affiche déjà des statistiques encourageantes et s'affirme progressivement dans le dispositif de son équipe. Reste désormais à confirmer cette dynamique sur la durée, aussi bien en championnat que sur la scène européenne.

M. A. T.

COUPE DE LA CAF

Le match du CRB reporté

L

e CR Belouizdad devra patienter avant de disputer son deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine. Saisi par le Hafía FC de Conakry, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a ordonné, vendredi 16 octobre, le report de la double confrontation entre le Chabab et l'AS Douanes de Mauritanie, dans l'attente d'une décision définitive sur le litige opposant le club guinéen à la Confédération africaine de football (CAF). Prévue initialement aujourd'hui à Nouakchott, la manche aller est donc reportée, tout comme le match retour, programmé entre le 23 et le 25 octobre. Cette décision judiciaire vient bouleverser le calendrier continental du représentant algérien, contraint de revoir ses plans à la veille de son entrée en lice dans cette compétition. A l'origine de cette affaire figure la contestation du Hafía FC concernant la décision de la CAF de faire rejouer son match retour du premier tour préliminaire face à l'AS Douanes. Le 11 septembre dernier, la formation mauritanienne ne s'était pas présentée à Conakry pour affronter le club guinéen. Alors que ce dernier contestait les circonstances de cette absence, l'instance africaine avait invoqué un cas de force majeure pour ordonner la reprogrammation de la rencontre pour le 19 septembre. Le Hafía FC avait alors décidé de saisir les instances compétentes afin de contester cette décision. Le 16 septembre, le club guinéen avait introduit un recours devant le Jury d'appel de la CAF. Toutefois, selon les éléments relevés par le TAS, cette démarche est restée sans réponse. Le club a ensuite porté l'affaire devant la juridiction arbitrale sportive, qui a été appelée à intervenir en urgence pour préserver ses droits.

UNE DÉCISION PROVISOIRE

Dans son ordonnance rendue vendredi, le TAS a notamment relevé que la décision de la CAF invoquant la force majeure ne comportait pas de motivation. Cette insuffisance, ajoutée à l'absence de réponse à l'appel introduit par le Hafía FC, a conduit le Tribunal à ordonner le report de la confrontation entre l'AS Douanes et le CR Belouizdad. Le club guinéen considère cette mesure comme une avancée importante dans sa démarche judiciaire. Il estime que la non-présentation de la formation mauritanienne à Conakry résultait de défaillances organisationnelles évitables et ne pouvait être justifiée par un cas de force majeure. Le Hafía FC entend ainsi obtenir un examen approfondi de la décision prise par l'instance africaine. Néanmoins, cette ordonnance ne constitue pas un jugement définitif sur le fond du dossier. Elle vise avant tout à préserver les droits du club guinéen et à éviter que la poursuite de la compétition ne rende une éventuelle décision favorable difficile à appliquer. Le TAS devra désormais examiner les arguments des différentes parties avant de trancher le litige. Pour le CR Belouizdad, cette situation impose une attente dont la durée reste inconnue. Le Chabab devra patienter jusqu'à de nouvelles indications concernant la programmation de sa double confrontation, alors que son calendrier continental se retrouve suspendu à l'issue d'une procédure qui ne le concerne pas directement dans son origine. En attendant la décision finale du TAS, le CRB reste dans l'expectative, sans nouvelle date annoncée pour son entrée en lice.

Mohamed Amine Toumiate

La CAF valide la demande usmiste

L

'USM Alger disputera ses deux rencontres du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine face aux Panthers FC de Guinée équatoriale au stade du 5-Juillet d'Alger. Une décision validée par la Confédération africaine de football (CAF), qui offre au club algérois l'avantage d'évoluer à domicile lors des deux manches, avec la présence de ses supporters. La demande formulée conjointement par l'USMA et la Fédération algérienne de football (FAF) a reçu l'approbation de l'instance continentale. Initialement prévue à Douala, au Cameroun, la double confrontation se déroulera finalement dans la capitale algérienne. Selon un communiqué du club, cette proposition émane de la direction usmiste, qui souhaitait accueillir son adversaire en Algérie à l'aller comme au retour. Le match aller est programmé le mardi 20 octobre à 20h00. La seconde manche aura lieu le dimanche 25 octobre, à la même heure. Les deux rencontres se joueront donc au stade olympique du 5-Juillet, où les supporters de l'USMA pourront accompagner leur équipe dans sa quête d'une qualification pour le prochain tour.

UN ADVERSAIRE À PRENDRE AU SÉRIEUX

Champion en titre de la Coupe de la Confédération, l'USM Alger a été exemptée du premier tour préliminaire. Le club algérois entamera ainsi sa campagne continentale directement au deuxième tour, avec l'ambition de poursuivre son parcours et de défendre son trophée. En face, les Panthers FC se présentent avec un parcours qui témoigne de leur capacité à renverser une situation compromise. Les représentants de la Guinée équatoriale ont éliminé l'ASPAC FC du Bénin au premier tour, au terme d'une double confrontation spectaculaire. Battu 3-1 à domicile lors du match aller, le club équato-guinéen a réussi à inverser la tendance sur le terrain de son adversaire. Les Panthers se sont imposés 4-2 au retour, validant ainsi leur qualification malgré leur retard initial. Cette remontée rappelle à l'USMA qu'elle devra aborder les deux rencontres avec sérieux et concentration. La perspective de disputer les deux matchs à Alger constitue un avantage pour les Rouge et Noir. Toutefois, cette configuration ne garantit rien face à un adversaire qui a déjà démontré sa capacité à réagir dans les moments difficiles. L'efficacité offensive et la solidité défensive seront déterminantes pour éviter toute mauvaise surprise.

M. A. T.

L'ACTE DE CONCESSION REMIS JEUDI PAR LE WALI DE TIZI OUZOU

La JSK obtient un terrain pour son futur centre de formation

La JS Kabylie vient de franchir une nouvelle étape dans son projet de développement. Jeudi passé, le club phare du Djurdjura a reçu officiellement l'acte de concession d'un terrain situé dans la commune de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi Ouzou, destiné à accueillir son futur centre de formation. Une avancée importante pour les ambitions de la formation kabyle, qui souhaite investir davantage dans la préparation des talents de demain.

L

a cérémonie officielle s'est déroulée en présence des représentants des autorités locales. À cette occasion, le wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, a procédé à la remise de l'acte de concession, marquant ainsi une étape concrète dans la concrétisation de ce projet structurant pour l'avenir de la JSK.

À travers cette initiative, le club entend poser les bases d'une infrastructure capable d'accompagner son développement sportif et de renforcer son travail de formation. L'objectif est de créer un environnement favorable à l'émergence de jeunes joueurs, tout en leur offrant les conditions nécessaires pour progresser et intégrer, à terme, l'équipe première.

Dans un communiqué, la direction de la JS Kabylie a tenu à exprimer sa reconnaissance au wali ainsi qu'à l'ensemble des autorités de la wilaya de Tizi Ouzou pour leur contribution et leur accompagnement dans cette démarche. Le club a



également salué le soutien d'ATM Mobilis, son actionnaire majoritaire, dont l'engagement représente un levier essentiel dans la mise en œuvre de ses projets de développement.

Pour la formation kabyle, ce futur centre ne constitue pas simplement une nouvelle infrastructure. Il s'inscrit dans une vision à long terme visant à consolider l'organisation du club, à renforcer son professionnalisme et à préparer une relève capable de défendre ses couleurs au plus haut niveau.

Forté de ses 80 années d'existence, la JSK possède un patrimoine sportif considérable, marqué par de nombreux titres nationaux et des consécration continentales qui ont contribué à sa renommée

bien au-delà des frontières algériennes. Cet héritage constitue une source de fierté pour ses supporters, mais également une responsabilité pour les dirigeants appelés à préparer l'avenir.

La concrétisation du centre de formation pourrait ainsi représenter un tournant dans la stratégie sportive du club. En misant sur les jeunes talents, la JS Kabylie espère assurer la continuité de son histoire et retrouver durablement une place à la hauteur de son prestige. La remise de cet acte de concession constitue donc un premier pas prometteur. Reste désormais à concrétiser le projet sur le terrain afin de transformer cette ambition en réalité pour les générations futures des Lions du Djurdjura.

H. S.

Former les talents de demain

L

a Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a franchi une étape importante dans son projet de développement. Le club a obtenu, jeudi dernier, l'acte de concession d'un terrain situé à Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi Ouzou, destiné à accueillir son futur centre de formation. Une avancée qui ouvre de nouvelles perspectives pour la formation des jeunes talents et la préparation de l'avenir du club.

La cérémonie officielle de remise du document s'est déroulée en présence des autorités locales. Selon le communiqué publié par la direction, le wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, a procédé à la remise de l'acte de concession. Cette étape marque une avancée concrète dans la concrétisation d'un projet appelé à renforcer les structures du club et à accompagner son développement sur le long terme. Dans son communiqué, la direction de la JSK a tenu à remercier le wali ainsi que l'ensemble des autorités de la wilaya pour leur accompagnement dans cette démarche. Le club a également salué le soutien d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA) JS Kabylie. Cet accompagnement est présenté comme un levier essentiel pour renforcer l'organisation du club et lui permettre de poursuivre sa structuration dans un cadre professionnel.

CAP SUR LA FORMATION

Au-delà de l'obtention du terrain, le projet du centre de formation représente un enjeu sportif majeur pour les Canaris. La future infrastructure doit permettre aux jeunes joueurs d'évoluer dans de meilleures conditions et de bénéficier d'un encadrement adapté à leur progression. L'objectif est de les accompagner à travers les différentes catégories de jeunes, avec l'ambition de les voir, à terme, intégrer l'équipe première. La mise en place d'un tel outil peut également contribuer à renforcer la politique de formation du club. Dans un football où la détection et le développement des jeunes talents occupent une place croissante, disposer de structures adaptées constitue un atout pour préparer les futures générations. Pour la JSK, l'enjeu sera de transformer cette avancée administrative en un projet sportif concret, capable de répondre aux besoins de ses différentes catégories et de favoriser l'émergence de joueurs issus de sa propre formation. Le futur centre devra ainsi s'inscrire dans une vision à long terme. La formation ne se limite pas à la mise à disposition d'installations sportives. Elle repose également sur la qualité de l'encadrement, le suivi des joueurs et la continuité du travail entre les catégories. Ces différents éléments seront déterminants pour permettre

au projet de produire les résultats attendus.

UN HÉRITAGE À PRÉSERVER

Fondée en 1946, la JS Kabylie s'appuie sur huit décennies d'histoire et un palmarès marqué par plusieurs titres nationaux et consécration continentales. Le club occupe une place particulière dans le football algérien, grâce à son parcours sportif et à l'attachement de ses supporters. Cet héritage constitue un repère important pour une institution qui cherche à consolider ses bases et à préparer les prochaines étapes de son développement. Dans son communiqué, la direction a justement insisté sur la nécessité de préparer la suite de cette histoire. Le centre de formation est présenté comme un moyen de donner aux jeunes talents la

possibilité de progresser et, à terme, de porter les couleurs de l'équipe première. Cette ambition traduit la volonté de faire de la formation un élément durable du projet sportif des Lions du Djurdjura. L'obtention de l'acte de concession constitue donc un premier pas important, mais le chantier reste à concrétiser. Les prochaines étapes devront permettre de passer de l'attribution du terrain à la réalisation effective de l'infrastructure. Pour la JSK, le défi sera désormais de donner corps à cette ambition et de faire de son futur centre de formation un pilier de son développement.

La JSK entend ainsi préparer son avenir en s'appuyant sur ses jeunes talents, avec l'ambition de faire perdurer son héritage.

Mohamed Amine Toumiate

LIGUE 1

Programme de la 6e journée

Samedi, 17 octobre 2026 :

CS Constantine - JS El-Biar 17h00
MC Oran - USM Khenchela 19h00

Dimanche, 18 octobre 2026 :

JS Kabylie - US Biskra 17h45
CR Ténouchent - ASO Chlef 17h45
MB Rouissat - JS Saoura 17h45

Reportés :

ES Ben Aknoun - USM Alger
MC Alger - ES Sétif
CR Belouizdad - Olympique Akbou

FOOT FÉMININ

La LNFF sanctionne la JSK

L

a commission de discipline de la Ligue nationale du football féminin (LNFF) a infligé de lourdes sanctions à la JS Kabylie, à son entraîneuse Naïma Laouadi et à deux joueuses du club. Les décisions font suite à des déclarations et à des publications jugées préjudiciables à l'image de l'instance dirigeante du football féminin, après la finale de la Supercoupe remportée par le CF Akbou.

La JS Kabylie devra s'acquitter d'une amende de 2 millions de dinars pour le non-respect du protocole de la cérémonie de remise des trophées de la Supercoupe. Selon la décision rendue publique mercredi soir, le comportement du staff technique lors de cette cérémonie est à l'origine de cette sanction financière. Le CF Akbou avait remporté le trophée en dominant la JSK sur le score sans appel de 4 à 0, le 24 septembre dernier. Au-delà du résultat sportif, cette rencontre a ainsi donné lieu à des suites disciplinaires qui touchent directement l'encadrement et plusieurs membres de la formation kabyle.

TROIS MOIS DE SUSPENSION POUR LES PERSONNES CONCERNÉES

La commission de discipline ne s'est pas limitée à sanctionner le club. L'entraîneuse Naïma Laouadi, la capitaine Nachida Laïfa et la joueuse Hoda Bouaafna ont également été épinglées. Chacune d'elles a écopé d'une amende de 20 000 dinars, assortie d'une suspension de trois mois. Ces mesures ont été prononcées en application de l'article 121 du code du football féminin 2026. La LNFF reproche aux personnes concernées des déclarations et des publications susceptibles de porter atteinte à l'image de l'instance chargée de gérer le football féminin national. Pour motiver ses décisions, la commission s'est notamment appuyée sur des déclarations faites à la presse par Naïma Laouadi et Nachida Laïfa. Elle a également pris en considération des publications diffusées sur Facebook par Hoda Bouaafna. Les sanctions touchent ainsi plusieurs acteurs de la JSK féminine, avec des conséquences financières pour le club et une indisponibilité de trois mois pour l'entraîneuse et les deux joueuses concernées. Leur application intervient dans un contexte où le respect des règlements et des obligations liées aux compétitions reste au cœur des décisions disciplinaires. Au-delà de l'aspect financier, la suspension de Naïma Laouadi et de deux joueuses constitue un enjeu pour la JSK. Le club devra composer avec ces absences tout en gérant les conséquences de cette décision sur son environnement sportif. Cette affaire rappelle également que les obligations des clubs ne se limitent pas au terrain. Le respect du protocole officiel et les prises de parole publiques peuvent aussi entraîner des sanctions, dès lors que les instances compétentes estiment que leurs règlements ont été enfreints. Reste désormais à mesurer les répercussions de ces décisions sur la suite de la saison de la JSK féminine.

M. A. T.



CANCER DU SEIN

Pourquoi certains cancers résistent-ils aux traitements ?

Le cancer du sein fait partie des cancers les plus fréquents chez la femme. Malgré les progrès considérables réalisés dans le diagnostic et la prise en charge, certaines tumeurs peuvent ne pas répondre suffisamment au traitement ou devenir résistantes après une période d'efficacité. Cette résistance constitue aujourd'hui l'un des grands défis de la recherche en oncologie.

POURQUOI UN CANCER DU SEIN PEUT-IL DEVENIR RÉSISTANT ?

Toutes les cellules tumorales ne sont pas identiques. Une même tumeur peut contenir plusieurs populations de cellules présentant des caractéristiques biologiques différentes. Lorsqu'un traitement est administré, les cellules les plus sensibles peuvent être détruites tandis que certaines cellules résistantes survivent. Elles peuvent ensuite se multiplier et être à l'origine d'une rechute ou d'une progression de la maladie. La résistance peut également apparaître lorsque les cellules cancéreuses développent progressivement des mécanismes leur permettant d'échapper à l'action du traitement. Parmi ces mécanismes figurent notamment les modifications génétiques, l'activation de nouvelles voies de signalisation et les changements du microenvironnement tumoral.

LE RÔLE DES MUTATIONS ET DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ TUMORALE ?

Les cellules cancéreuses accumulent des anomalies génétiques au cours de leur évolution. Certaines mutations peuvent modifier les protéines ciblées par les traitements et rendre ceux-ci moins efficaces. Cette diversité biologique explique notamment pourquoi deux patientes présentant un cancer du sein apparemment similaire peuvent répondre différemment au même traitement. Les chercheurs s'intéressent donc de plus en plus à la caractérisation



moléculaire des tumeurs afin d'adapter le traitement au profil biologique de chaque patiente.

LE SYSTÈME IMMUNITAIRE AU CŒUR DES RECHERCHES

Une autre piste importante concerne le système immunitaire. Certaines tumeurs parviennent à créer autour d'elles un environnement qui limite l'action des cellules immunitaires. Elles peuvent notamment exploiter certains mécanismes de contrôle immunitaire pour échapper à la réponse de l'organisme. C'est dans ce contexte que l'immunothérapie, notamment les inhibiteurs de points de contrôle immunitaire, a pris une place importante dans la recherche sur certains sous-types de cancer du sein. Les chercheurs cherchent aujourd'hui à déterminer quelles patientes peuvent bénéficier le plus de ces traitements et comment les associer à d'autres thérapies.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR MIEUX PRÉDIRE LA RÉPONSE AUX TRAITEMENTS

L'intelligence artificielle ouvre également de nouvelles perspectives. En analy-

sant de grandes quantités de données issues des dossiers médicaux, de l'imagerie, de l'anatomopathologie et des caractéristiques moléculaires des tumeurs, les algorithmes pourraient aider à identifier les patientes présentant un risque élevé de résistance. L'objectif est de passer progressivement d'une approche « un traitement pour un type de cancer » à une médecine davantage personnalisée, capable de sélectionner la stratégie thérapeutique la plus adaptée à chaque tumeur.

VERS DES TRAITEMENTS PLUS PERSONNALISÉS

La recherche explore également de nouvelles associations thérapeutiques, de nouvelles thérapies ciblées et des stratégies permettant de contourner les mécanismes de résistance. Les biopsies dites « liquides », qui analysent notamment l'ADN tumoral circulant présent dans le sang, constituent une autre piste prometteuse. Elles pourraient permettre de suivre l'évolution moléculaire de la tumeur au cours du traitement et de détecter précocement l'apparition de certaines mutations associées à la résistance.

Ania N

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Leur délivrance bientôt réservée aux pharmaciens

Finis les compléments alimentaires considérés comme de simples produits de consommation ? En Algérie, leur circuit de distribution pourrait connaître un changement important. Le ministère de la Santé prépare un nouveau cadre réglementaire consacrant leur délivrance exclusivement par le pharmacien, une mesure destinée à mieux encadrer leur utilisation et à renforcer la protection des consommateurs. L'annonce a été faite par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, à l'occasion de la deuxième édition du Congrès international de la pharmacie à Alger. Le projet de décret exécutif, élaboré par le ministère en coordination avec les secteurs et organismes concernés, a été approuvé par le Conseil des ministres et se trouve actuellement au stade de finalisation des procédures en vue de sa publication au Journal officiel. Le texte fixe également les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine et consacre leur délivrance exclusivement par le pharmacien. Selon le ministre, cette nouvelle réglementation

doit permettre de mieux orienter le consommateur vers un usage approprié, tout en renforçant la sécurité et la qualité de ces produits.

POURQUOI UN TEL ENCADREMENT ?

La mesure intervient dans un contexte marqué par la multiplication des compléments alimentaires disponibles sur le marché et par leur utilisation parfois sans avis professionnel. Vitamines, minéraux, produits à base de plantes ou encore préparations destinées au sommeil, à la fatigue ou à différents besoins nutritionnels sont largement consommés, parfois en dehors de toute recommandation médicale. Le nouveau dispositif vise notamment à limiter les risques liés à une utilisation anarchique ou excessive de ces produits. Le ministère estime également que le recours au pharmacien permettra de mieux informer le consommateur et de l'orienter au moment de l'achat. La question est d'autant plus importante que certains compléments peuvent présenter des interactions avec des médicaments ou être inadaptés à certaines per-

sonnes. La composition, les doses utilisées et les conditions de consommation doivent ainsi être prises en compte avant leur utilisation.

UN MARCHÉ APPELÉ À ÊTRE DAVANTAGE CONTRÔLÉ

Cette volonté d'encadrement n'est pas nouvelle. En avril 2026, le gouvernement avait déjà examiné un projet de décret visant à déterminer les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine, notamment la liste des vitamines et sels minéraux autorisés ainsi que leurs doses maximales. Le texte avait pour objectif de combler le vide juridique en matière de sécurité et d'innocuité de ces produits. Le nouveau projet présenté par le ministère de la Santé s'inscrit donc dans cette démarche de structuration du secteur. Il doit également contribuer à rapprocher la réglementation algérienne des références et normes internationales, tout en renforçant la protection du consommateur.

LE PHARMACIEN APPELÉ À JOUER UN RÔLE PLUS

IMPORTANT

Au-delà des compléments alimentaires, le ministère entend renforcer le rôle du pharmacien dans le circuit des produits de santé. Un autre projet de décret exécutif, également approuvé par le Conseil des ministres, porte sur les conditions et modalités de prescription des produits pharmaceutiques. Ce texte vise notamment à clarifier les règles relatives à la prescription et à la délivrance des médicaments et à rationaliser leur utilisation. Ces deux projets participent ainsi à une même logique : mieux organiser le circuit des produits de santé et renforcer la responsabilité des professionnels dans leur délivrance. Pour les consommateurs, le changement attendu concerne donc directement leurs habitudes d'achat. Si le projet entre en vigueur dans les conditions annoncées, le pharmacien deviendra l'interlocuteur privilégié pour la délivrance des compléments alimentaires concernés, avec un objectif affiché de meilleur conseil et de réduction des risques liés à leur usage inapproprié.

A. N.

JOURNÉE MONDIALE DE

L'ALIMENTATION :

Ce que notre assiette dit de notre santé

Chaque jour, nous mangeons sans toujours nous demander ce que nos repas apportent réellement à notre organisme. Entre manque de temps, habitudes alimentaires, envies, prix et facilité de consommation le contenu de nos assiettes a profondément évolué. À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation célébrée le 16 octobre de chaque année, une date qui offre une occasion de revenir à une question aussi simple qu'essentielle « que signifie réellement bien manger ? ». En effet, bien manger ne consiste pas à suivre un régime strict ni à renoncer au plaisir de manger, il s'agit avant tout de trouver un équilibre entre les différents aliments de varier les repas et de donner à l'organisme les nutriments dont il a besoin. Dans ce cadre, la quantité ne fait pas tout, un repas peut être copieux sans être suffisamment diversifié. En revanche, une alimentation équilibrée repose sur la variété et la régularité, avec une place importante accordée aux fruits, aux légumes, aux légumineuses, aux céréales et aux différentes sources de protéines. Les excès de sucre, sel et de matières grasses lorsqu'ils deviennent fréquents peuvent progressivement déséquilibrer l'alimentation. Le problème n'est donc pas nécessairement un aliment consommé de temps en temps, mais plutôt la répétition des mêmes habitudes alimentaires sur le long terme.

DES HABITUDES QUI COMMENCENT DÈS L'ENFANCE :

On peut dire que le rapport à la nourriture se construit très tôt. En effet, les enfants apprennent à manger en observant leur entourage, les habitudes prises à la maison, les horaires des repas, la place accordée aux fruits et légumes ou encore la consommation de produits très sucrés peuvent influencer leurs préférences alimentaires. D'où l'importance de ne pas réduire l'alimentation à une question de poids ou d'apparence. Apprendre à manger varié, reconnaître la faim et la satiété et découvrir différents aliments sont aussi des apprentissages qui participent à une bonne hygiène de vie. Les modes de vie actuels laissent parfois peu de temps pour préparer les repas. Produits prêts à consommer, repas pris rapidement ou grignotage entre deux activités peuvent facilement s'installer dans le quotidien. Cette recherche de praticité n'est pas forcément problématique lorsqu'elle reste occasionnelle, mais elle peut devenir préoccupante lorsqu'elle remplace régulièrement une alimentation variée et qui est bénéfique au corps. Prendre le temps de préparer un repas même simple permet souvent de mieux contrôler ce que l'on consomme. Une alimentation équilibrée ne signifie pas qu'il faut supprimer tous les aliments considérés comme « mauvais ». La notion d'équilibre suppose aussi de conserver le plaisir de manger. Un dessert, une pâtisserie ou un repas plus riche peuvent parfaitement avoir leur place dans une alimentation variée lorsqu'ils restent occasionnels. L'essentiel est de ne pas transformer l'alimentation en source permanente de culpabilité, mais plutôt d'adopter progressivement de meilleures habitudes.

MOINS GASPILLER, MIEUX CONSOMMER :

Bien manger, c'est également apprendre à mieux gérer ce que l'on achète. Chaque aliment jeté représente des ressources utilisées inutilement pour le produire, le transporter et le conserver. Planifier ses achats, cuisiner les bonnes quantités, conserver correctement les aliments et réutiliser les restes sont autant de gestes simples qui permettent de limiter le gaspillage. L'alimentation n'agit pas seulement sur le poids elle accompagne aussi le fonctionnement de l'organisme, contribue aux apports nécessaires à chaque étape de la vie et participe, avec l'activité physique et les autres habitudes de vie, à la prévention de nombreux problèmes de santé. La Journée mondiale de l'alimentation rappelle ainsi une réalité souvent oubliée, la santé se construit aussi dans les gestes les plus ordinaires. Pas besoin de bouleverser son alimentation du jour au lendemain. Manger plus varié, privilégier davantage les aliments peu transformés, réduire les excès et retrouver le plaisir de cuisiner peuvent déjà constituer des changements importants. Car finalement bien manger ne devrait pas être une tendance ou une contrainte, c'est une habitude quotidienne simple en apparence mais essentielle pour prendre soin de soi.

L. Zeggane

FIRST GLOBAL CHALLENGE 2026

L'équipe algérienne de robotique décroche la médaille d'or

L'Algérie s'est distinguée sur la scène scientifique internationale avec la consécration de son équipe de robotique, qui a remporté la médaille d'or du prix Jackie Bezos de l'enthousiasme international lors de la compétition FIRST Global Challenge 2026. Organisée du 7 au 10 octobre à Incheon, en Corée du Sud, cette manifestation a réuni des participants de plus de 190 pays. L'équipe algérienne a bénéficié du soutien de Samsung Electronics Algérie et du centre de formation Altis Training Center.



Cette distinction met en lumière les compétences des jeunes Algériens dans les domaines des sciences, des technologies et de la robotique, ainsi que leur capacité à rivaliser avec des équipes venues du monde entier. Elle illustre également l'importance de la coopération, de l'innovation et de l'ouverture aux expériences scientifiques internationales dans le développement des nouvelles générations de compétences. La délégation algérienne était composée de cinq lycéens, accompagnés d'un entraîneur et d'un encadreur. Au-delà de la compétition, leur participation leur a permis de prendre part à une expérience scientifique et technologique internationale, conçue pour encourager la créativité et ren-

forcer les compétences en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, regroupées sous l'appellation STEM. Pour les participants, cette rencontre a constitué une occasion de confronter leurs connaissances à celles d'autres jeunes passionnés de technologie, tout en découvrant différentes approches de la résolution de problèmes techniques. Le directeur général de Samsung Electronics Algérie, Johnny Jung, a souligné que cette consécration démontrait l'importance de la complémentarité entre les efforts du secteur privé et la vision des pouvoirs publics pour soutenir les jeunes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie, des mathématiques et de la robotique. L'entreprise a, dans

ce cadre, réaffirmé son engagement à élargir les possibilités offertes aux jeunes talents, notamment dans l'intelligence artificielle et la robotique, tout en contribuant à la transformation numérique et au développement socioéconomique du pays. De son côté, Altis Training Center a salué la détermination des cinq lycéens, estimant que leur résultat contribuait à placer l'Algérie parmi les vingt premiers pays au monde en nombre de distinctions obtenues dans le cadre de la compétition FIRST Global Challenge.

DES ROBOTS CONÇUS POUR FAIRE FACE AUX INCENDIES DE FORÊT

L'édition 2026 de cette compétition met particulièrement l'accent sur la conception de

robots capables d'intervenir dans des scénarios inspirés des incendies de forêt. Le défi associe ainsi innovation mécanique, programmation et utilisation des technologies pour répondre à des situations présentant des risques importants. Cette orientation permet aux participants de mobiliser leurs connaissances scientifiques autour de problématiques concrètes, tout en les sensibilisant aux possibilités offertes par la robotique dans la prévention et la gestion des catastrophes. Dans le prolongement de cette expérience, Samsung Electronics Algérie a organisé, le 12 octobre, une visite pédagogique au sein de l'Institut coréen de recherche sur les incendies (NFRI). Les membres de la délégation ont pu y découvrir des technologies avancées consacrées à la prévention des incendies et à la gestion des risques, ainsi que des pratiques développées dans ce domaine. Cette immersion complète leur participation à la compétition en les confrontant à des applications concrètes de la recherche technologique. Au-delà de la médaille remportée, cette performance rappelle l'importance d'investir dans les compétences scientifiques dès le parcours scolaire. L'accès aux formations spécialisées, aux équipements et aux compétitions internationales constitue un levier pour encourager les vocations et préparer une nouvelle génération de talents capables d'accompagner les mutations technologiques.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'État veut étendre la couverture aux zones peu denses

L'amélioration de la couverture des télécommunications électroniques dans les zones à faible densité de population figure parmi les priorités annoncées par les pouvoirs publics. À travers le mécanisme du service universel des communications électroniques, le gouvernement entend renforcer l'accès aux réseaux et réduire l'isolement numérique des populations concernées. Réunie jeudi sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a examiné un exposé consacré à ce dispositif, présenté comme l'une des priorités stratégiques nationales du secteur de la poste et des télécommunications. L'objectif affiché est d'assurer une couverture optimale et de qualité des communications électroniques, tout en garantissant la prise en charge intégrale de leur financement par l'État. Ce mécanisme doit ainsi contribuer à étendre la disponibilité des réseaux et à améliorer l'accès aux services numériques dans les différentes agglomérations concernées. L'enjeu dépasse la seule installation d'infrastructures de télécommunication. Dans un contexte où les démarches administratives, les services économiques et les échanges quotidiens reposent de plus en plus sur les outils numériques, l'accès aux réseaux constitue une condition essentielle de participation à la vie économique et sociale. Les zones faiblement peuplées peuvent en effet rencontrer des difficultés particulières pour bénéficier d'une couverture comparable à celle des grands centres urbains. L'intervention publique vise à répondre à cette problématique en soutenant le déploiement des services là où les conditions de couverture peuvent nécessiter des investissements spécifiques. L'extension des réseaux est également susceptible de faciliter l'accès aux ressources éducatives, aux services administratifs en ligne et aux outils de communication. Elle peut, à terme, favoriser l'émergence d'activités économiques reposant sur les technologies numériques. Le dispositif s'inscrit ainsi dans la stratégie nationale de transformation numérique, avec pour objectif de faire de l'accès aux télécommunications un service bénéficiant à l'ensemble des citoyens, indépendamment de leur lieu de résidence.

JEUX VIDÉO

Xbox veut accompagner les créateurs qui misent sur l'IA

UN NOUVEAU PROGRAMME POUR EXPLORER LES POSSIBILITÉS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Face à la multiplication des projets de jeux vidéo transformés ou adaptés grâce à l'intelligence artificielle, Xbox entend se rapprocher des développeurs indépendants qui expérimentent ces nouvelles techniques. La plateforme a annoncé le lancement d'un programme baptisé « Xbox Labs », destiné à accompagner cette dynamique et à collaborer avec les créateurs concernés.

Selon les informations rapportées par le média spécialisé Digital Foundry, cette initiative a été annoncée par Asha Sharma, dirigeante de Xbox, qui a pris ses fonctions ces derniers mois à la suite de Phil Spencer. Le programme intervient alors que des développeurs indépendants utilisent l'intelligence artificielle pour adapter des jeux à des plateformes sur lesquelles ils n'étaient pas initialement disponibles. Certains projets cherchent notamment à faire

fonctionner sur des ordinateurs Mac ou Linux des titres auparavant associés à l'environnement Windows. D'autres explorent des moyens de rendre accessibles sur différentes plateformes des jeux historiquement réservés à PlayStation ou Nintendo. Ces démarches se distinguent de l'émulation classique. Alors qu'un émulateur reproduit un environnement permettant à un jeu de fonctionner comme s'il se trouvait sur sa plateforme d'origine, les projets évoqués reposent sur la modification et l'adaptation du jeu lui-même pour assurer son fonctionnement sur d'autres appareils. La tendance concerne également des titres appartenant à des éditeurs de premier plan. Des développeurs ont ainsi entrepris de retravailler des jeux, dont Modern Warfare 2, en recourant à l'intelligence artificielle, selon les informations mentionnées dans les articles consacrés au sujet.

ENTRE NOUVELLES POSSIBILITÉS ET ENJEUX DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE

Pour Asha Sharma, l'objectif est de réunir chercheurs, joueurs, développeurs et entreprises afin d'imaginer de nouvelles expériences pour les utilisateurs de Xbox. La dirigeante a notamment défendu l'idée de redonner une nouvelle vie aux anciens jeux, une démarche qu'elle considère comme bénéfique pour les joueurs, même lorsqu'elle peut parfois remettre en question les pratiques commerciales de l'entreprise. Les contours précis de Xbox Labs restent toutefois à clarifier. L'annonce n'a pas détaillé les projets qui seront retenus, les modalités de collaboration avec les développeurs ou les conditions d'intégration de ces initiatives à l'écosystème Xbox. D'après The Verge, le lancement du programme peut être interprété comme une réponse à la multiplication des adaptations réalisées par des développeurs indépendants. Microsoft consacrait auparavant des moyens importants à la compatibilité de ses anciens jeux avec les nouvelles généra-

tions de consoles, notamment à travers le programme Xbox Backward Compatibility. L'intervention de développeurs indépendants, qui réalisent parfois gratuitement des travaux comparables sur le plan de l'adaptation technique, ouvre donc de nouvelles perspectives, mais soulève également des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle et au contrôle des contenus.

Le programme pourrait, selon les informations rapportées par The Verge, se concentrer sur les titres dont Microsoft détient les droits. L'enjeu pour Xbox sera de trouver un équilibre entre l'encouragement de l'expérimentation technologique, les attentes des joueurs et la protection des droits associés aux jeux. À mesure que les outils d'intelligence artificielle se démocratisent, les frontières entre adaptation technique, création indépendante et exploitation de propriétés intellectuelles existantes deviennent plus complexes.

FRAPPES CONTRE LES RAFFINERIES RUSSES

Lavrov dénonce le refus de Kiev et évoque un affront à Trump

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a dénoncé, jeudi, à Bakou, l'attitude de Zelensky face à l'accord conclu entre Moscou et Washington sur le diesel. Selon lui, le refus de Kiev de cesser de frapper les raffineries russes constitue un défi direct au président américain Donald Trump.

À l'issue du VIIe sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), jeudi, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a dénoncé « la volonté de Kiev de poursuivre les frappes contre les raffineries russes ». Pour le ministre, « l'attitude du dirigeant ukrainien Volodymyr Zelensky face à l'accord sur le diesel conclu entre Moscou et Washington témoigne de son refus de toute démarche constructive ».

KIEV REFUSE DE RENONCER AUX FRAPPES

Lavrov a affirmé que Moscou avait accepté la proposition américaine, tandis que Zelensky réclamait des missiles pour les systèmes Patriot : « L'accord a été proposé, nous l'avons accepté, mais Zelensky a déclaré à plusieurs reprises qu'on ne vienne pas l'importuner avec cet accord sur le diesel, mais qu'on lui donne plutôt des missiles pour le système Patriot afin de continuer à frapper le secteur énergétique russe, notamment les raffineries de pétrole. » Le même jour, Zelensky a annoncé au Financial Times la reprise des frappes



R. I. DR

visant les raffineries russes, suspendues pendant quelques jours. Il a invoqué les attaques contre le réseau énergétique ukrainien.

Le président américain Donald Trump avait demandé à Kiev d'y renoncer, les considérant comme l'une des causes de la hausse des prix du diesel. Selon le chef de la diplomatie russe, cette attitude revient à défier ouvertement le président américain : « Il est désormais clair pour tout le monde qu'il s'agit d'un défi sans détour et grossier lancé au président Trump, qui a activement soutenu cet accord et s'est exprimé publiquement à son sujet à plusieurs reprises. »

UN ACCORD ENTRE MOSCOU ET WASHINGTON

L'accord remonte à l'entretien téléphonique du 9 octobre entre le président russe Vladimir Poutine et Donald Trump.

Il prévoit des livraisons de diesel russe aux marchés américain et mondial pour contenir les prix. Washington a accordé une dérogation aux sanctions jusqu'au 7

avril 2027. Moscou prévoit de livrer 300 000 tonnes de diesel en octobre, 500 000 en novembre et jusqu'à un million en décembre. Selon le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak, les exportations pourraient ensuite atteindre trois millions de tonnes par mois, sans affecter l'approvisionnement du marché intérieur. L'accord a accentué les tensions avec Kiev. Selon le Financial Times, la délégation ukrainienne a écourté ses discussions à Miami. Trump a de son côté critiqué Zelensky en demandant à l'Ukraine de se choisir un nouveau dirigeant. Lavrov estime que Kiev refuse tout compromis : « Zelensky considère que le monde entier lui est redevable, alors qu'il n'a aucune obligation envers personne. Et il n'est prêt à entreprendre aucune démarche constructive qui serait véritablement honnête et équitable. » Le ministre a réaffirmé que Moscou restait ouvert à des négociations honnêtes et équilibrées, mais refusait qu'une simple pause des combats serve à réarmer les forces ukrainiennes.

R. I.

TRUMP EN ACCUSANT KIEV DE REVENDRE DES MISSILES AMÉRICAINS

«Où est l'argent que nous avons envoyé à l'Ukraine ? Où est tout le matériel ?»

Trump accuse Kiev d'avoir revendu des missiles américains livrés sous Biden et remet en cause la gestion de l'aide militaire à l'Ukraine. La Maison Blanche aurait ordonné des restrictions sur les communications satellitaires de l'armée ukrainienne, tandis que Washington suspend ses ventes de munitions à ses alliés afin de reconstituer

ses stocks. Le président américain Donald Trump a accusé Kiev d'avoir « revendu sur le marché libre des missiles et du matériel militaire reçus des États-Unis » sous l'administration de Joe Biden. Dans un entretien accordé à Newsmax jeudi, il a de nouveau dénoncé les importantes livraisons d'armes effectuées par son prédécesseur. « Où est l'argent

que nous avons envoyé à l'Ukraine ? Où est tout le matériel ? », a lancé Trump, remettant en question le devenir des équipements militaires américains. Le président a estimé à quelque 350 milliards de dollars le montant de l'aide financière et matérielle accordée à Kiev sous Biden. La surveillance de ces livraisons avait déjà fait l'objet de critiques : en janvier 2024, le Pentagone avait relevé des insuffisances dans le suivi de certains équipements, d'une valeur supérieure à un milliard de dollars. Les communications militaires ukrainiennes ont également fait l'objet de restrictions. Hier, selon Reuters, « l'ordre de ralentir Starshield, version militaire du réseau satellitaire Starlink de SpaceX, serait venu de la Maison Blanche ». Ce système est notamment utilisé par les forces ukrainiennes pour leurs communications sur le champ de bataille et le pilotage de drones. Des responsables du Pentagone auraient reçu cette instruction et les restrictions auraient perturbé plusieurs opérations ukrainiennes.

LES BESOINS AMÉRICAINS PASSENT AVANT LES VENTES AUX ALLIÉS

Washington entend par

ailleurs reconstituer ses propres réserves de munitions. Lors du même entretien avec Newsmax, Trump a déclaré que « les États-Unis conserveraient désormais leur production pour leurs propres besoins militaires », au lieu de la vendre à leurs alliés. « Ces derniers temps, nous gardons simplement les munitions pour nous-mêmes, parce que nous en avons besoin », a-t-il expliqué.

Les ventes ne reprendront qu'une fois les arsenaux suffisamment réapprovisionnés. Trump impute notamment la baisse des stocks « aux livraisons massives d'armes à Kiev sous Biden ».

Il affirme néanmoins que les missiles Patriot et Tomahawk arrivent désormais en quantités records. Le président américain a également insisté sur « le financement européen des achats d'armes américaines, rejetant les livraisons gratuites qu'il reproche à son prédécesseur ». Le 11 octobre dernier, Washington menaçait de suspendre certaines livraisons à Kiev dans le cadre du programme PURL, qui permet aux partenaires européens de financer l'achat d'armements américains destinés à l'Ukraine.

R. I.

SUR LE SABOTAGE DES GAZODUCS NORD STREAM

Le parquet allemand met en cause des organismes d'État ukrainiens

Lors du procès du sabotage des gazoducs Nord Stream, ouvert mercredi dernier, à Hambourg, le parquet fédéral accuse un ancien officier ukrainien d'avoir « dirigé l'opération pour le compte d'entités étatiques de son pays ». L'accusation estime que les conduites « n'étaient pas des cibles militaires légitimes ». Le sabotage des gazoducs Nord Stream en septembre 2022 « aurait été organisé avec l'aval des autorités ukrainiennes » selon la lecture défendue par le parquet fédéral allemand à l'ouverture, mercredi dernier à Hambourg, du procès de Sergueï Kouznetsov, âgé de 50 ans, ancien officier ukrainien accusé d'avoir dirigé le groupe chargé de placer des explosifs sur les conduites reliant la Russie à l'Allemagne.

DES INFRASTRUCTURES CIVILES DÉLIBÉRÉMENT VISÉES, SELON L'ACCUSATION

Le procureur Stefan Schmidt a lu ce passage de l'acte d'accusation consacré au statut de ces infrastructures : « Les gazoducs ne constituaient pas une cible militaire légitime et ne pouvaient pas être utilisés comme moyens de combat. » Le ministère public lui reproche notamment un crime de guerre pour une attaque contre des infrastructures civiles. La défense conteste ces accusations et demande l'abandon des poursuites. Selon l'accusation, Kouznetsov aurait quitté l'Ukraine le 4 septembre 2022 muni d'un faux passeport, avant de monter à bord du voilier Andromeda, dans un port allemand. Le groupe aurait transporté des équipements de plongée et des explosifs puissants, dont de l'hexogène (RDX) et de l'octogène (HMX), couramment utilisés à des fins militaires.

UNE OPÉRATION ATTRIBUÉE À DES STRUCTURES UKRAINIENNES

Une opération attribuée à des structures ukrainiennes L'acte d'accusation affirme que le plan a été conçu « avec l'aval et sur ordre des autorités ukrainiennes ». Six charges, contenant chacune au moins 14 kg d'explosifs, auraient été placées sur trois conduites près de l'île danoise de Bornholm, à une profondeur de 70 à 80 mètres. Le 26 septembre 2022, les détonations ont éventré les deux conduites de Nord Stream 1 et l'une de Nord Stream 2. Depuis, ces trois canalisations sont hors service. Les gazoducs acheminaient du gaz russe vers l'Allemagne et jouaient un rôle majeur dans l'approvisionnement énergétique européen. Le document du parquet fédéral précise : « Il existe des indices suffisants laissant penser que les actes de sabotage ont été commis pour le compte d'organismes de l'État ukrainien et pilotés par ces derniers. » La défense soutient, de son côté, que les gazoducs constituaient des cibles militaires légitimes. Elle remet également en cause les preuves présentées par le parquet et les conditions d'extradition de Kouznetsov depuis l'Italie. Quant à l'accusé, il a choisi de garder le silence. Son avocat explique cette attitude par le fait qu'il n'a pas été autorisé par les autorités ukrainiennes à révéler certaines informations militaires. Deux avocats représentant Gazprom ont assisté à l'audience afin de faire valoir d'éventuelles demandes d'indemnisation. Le procès doit déterminer les responsabilités individuelles dans cette opération, dont le parquet attribue la préparation directement à Kiev.

R. I.

PLUIES TORRENTIELLES À ISTANBUL

Trois morts et cinq disparus

Au moins trois personnes sont mortes et cinq autres sont portées disparues à Istanbul, frappée par des pluies d'une ampleur exceptionnelle qui ont perturbé le trafic aérien et provoqué d'importants dégâts matériels, ont indiqué les autorités jeudi dans un nouveau bilan. Le gouverneur Davut Gul a évoqué « le niveau de précipitations le plus élevé jamais enregistré à Istanbul depuis le début des relevés par la Direction générale de la météorologie, en 1942 ».

Kagithane, district du nord de la métropole, le corps d'un homme a été retrouvé près d'un parc. « Les démarches d'identification sont en cours », a précisé le bureau du gouverneur, faisant état d'un bilan de trois morts et cinq disparus, ainsi que sept blessés qui ont pu sortir de l'hôpital. Un adolescent de 14 ans est mort électrocuté. Un précédent bilan faisait état de deux morts. Dans la ville voisine de Kocaeli, des recherches sont en cours pour retrouver une personne portée disparue, selon les autorités. Une cinquantaine de vols au départ et à l'arrivée d'Istanbul ont été déroulés vers d'autres aéroports, tandis qu'une vingtaine d'autres ont été annulés. Certains quartiers du centre-ville, construits sur des collines escarpées et traversés de ruelles étroites, ont été quasiment inaccessibles pendant plusieurs heures.

FRANCE

La Cour des comptes propose des pistes pour encadrer les loyers

Dans son dernier rapport, la Cour des comptes juge « l'expérimentation de l'encadrement des loyers complexe et fragile ». Elle a proposé, dans son document publié, mercredi dernier « de la prolonger à condition d'une réforme ou de la remplacer par un renforcement de l'indice de référence des loyers ».



Tandis que l'expérimentation instaurée par la loi de 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ÉLAN) arrive à son terme le 24 novembre 2026, les magistrats de la rue Cambon dressent un bilan critique du dispositif et présentent deux scénarios pour l'avenir de la régulation des loyers dans les zones tendues alors que les Français ont perdu une pièce entière en six ans pour s'offrir un logement.

Des fondements statistiques fragiles et une insécurité juridique Déployé dans neuf territoires et concernant près de 1,2 million de locataires du parc privé, l'encadrement des loyers vise à plafonner les montants dans les marchés les plus tendus. La Cour des comptes constate pourtant que sa mise en œuvre repose sur « des fondements statistiques fragiles ».

« UN CONTEXTE TRÈS MOROSE SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER EN FRANCE »

Les données des observatoires locaux ne garantissent pas une représentativité suffisante, notamment en raison de la sous-représentation des logements loués directement par les propriétaires. Les critères retenus (localisation, nombre de pièces, époque de construction) n'expliquent

qu'environ 48 % des écarts de loyers au mètre carré et introduisent un biais de surface : les loyers des petits logements sont sous-estimés, ceux des grands surestimés dans un contexte très morose sur le marché immobilier du pays. À Paris, la méthode de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne est jugée non conforme aux prescriptions du comité scientifique. S'y ajoute une insécurité juridique persistante, liée à la définition imprécise des compléments de loyer et à la complexité des voies de recours pour les locataires. Les effets à court terme restent difficiles à mesurer.

Une évaluation estime une modération de la hausse des loyers entre 2 et 4 % sur deux ans et demi, mais la Cour appelle « à la prudence ». Elle préconise donc soit une prolongation à périmètre constant conditionnée à une réforme structurelle (fiabilisation des données via l'application Gérer mes biens immobiliers, clarification juridique), soit l'arrêt de l'expérimentation au profit d'un renforcement de l'indice de référence des loyers (IRL), plus simple à appliquer.

R. I.

SOUS LA PRESSION DES PRIX ÉLEVÉS DE L'ÉNERGIE

Le Sommet de l'UE se tient dans un climat de divergences

Les dirigeants de l'Union européenne (UE) se sont réunis jeudi à Bruxelles pour un sommet de deux jours axé sur la compétitivité économique, les prix élevés de l'énergie et le prochain budget à long terme du bloc. La première journée s'est terminée dans un climat de divergences de vues et avec l'annulation d'une conférence de presse prévue, rapportes des médias locaux et étrangers. Selon l'ordre du jour du Conseil européen, « les défis économiques occupent une place centrale » et les dirigeants de l'UE avaient du mal à converger en vue de fournir des orientations à la Commission européenne sur « des mesures ciblées, temporaires et à court terme » pour atténuer l'impact des prix élevés de l'énergie sur les entreprises et les ménages. Ils ont abordé également les efforts à plus long terme visant à réduire la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles, ce qui n'a pas été pour enregistrer des avancées notables, au regard de la

clôture, hier, des travaux du sommet de Bruxelles. La récente flambée des prix de l'énergie a accentué les inquiétudes en raison des conséquences de la chute du pouvoir d'achat des consommateurs et le recul drastique des conditions de vie socio-économique notamment en France, qui est étranglée par le volume de ses dettes, peinant à convaincre les français sur son prochain budget. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a récemment déclaré au Parlement européen que « les prix du gaz naturel en Europe avaient augmenté de 140 % depuis fin février, tandis que ceux du diesel avaient doublé », alourdissant ainsi la facture des importations de combustibles fossiles de l'Union européenne d'environ 100 milliards d'euros (soit environ 112,1 milliards de dollars américains). À l'approche de l'hiver, la hausse des coûts énergétiques pourrait accentuer les difficultés rencontrées par les industries et les

ménages européens. Le prochain budget à long terme de l'UE a constitué un autre point majeur à l'ordre du jour du dit Sommet de Bruxelles et les dirigeants lors de leurs discussions, hier, sur le cadre financier pluriannuel pour la période 2028-2034, se sont efforcés à pouvoir « consolider les éléments clés nécessaires à la conclusion d'un accord définitif d'ici fin 2026 ».

Le sommet a abordé également le soutien continu de l'UE à Kiev, notamment pour ses « besoins essentiels en infrastructures » avant l'hiver, alors la saison hivernale s'annonce très critique et difficile pour les européens, notamment la France, sous la pression de ses dettes et la grogne sociale qui s'élargit, alors que le pays se prépare à tenir sa présidentielle, la plus difficile dans son histoire, avec l'Extrême droite qui se voit déjà être sur le seuil du Palais de l'Élysée, avant le jour J.

R. I.

AMBITIONS "NÉO-MILITARISTES"

Pyongyang accuse Tokyo de préparer son arsenal nucléaire avec la bénédiction américaine

La véritable intention de la force néo-militariste japonaise en officialisant la possession de sous-marins à propulsion nucléaire est de « se constituer un tremplin vers la possession d'armes nucléaires à long terme », a déclaré l'agence de presse officielle coréenne KCNA dans un commentaire jeudi. L'article relevait les récentes déclarations du ministre japonais de la Défense, Shinjiro Koizumi, selon lesquelles la possession d'armes nucléaires et de sous-marins à propulsion nucléaire ne devait pas être exclue lors de la

révision des trois documents clés de sécurité du pays. En remplaçant les termes « capacité d'attaquer une base ennemie » et « trois principes d'exportation d'armements » par « capacité de contre-attaque » et « trois principes de transfert d'équipements de défense », indique le commentaire, le Japon s'est affranchi de ses chaînes, à savoir son identité d'État criminel de guerre, afin d'éviter les critiques publiques liées à de tels subterfuges terminologiques. « Pire encore, les néo-militaristes japonais s'efforcent de réviser la

Constitution pacifiste », a-t-il souligné. L'article indiquait que les dirigeants japonais s'inquiétaient de ce qu'ils appelaient « l'environnement sécuritaire environnant qui ne cesse de se détériorer », qualifiant ces mesures de « manœuvre mesquine » visant à abattre systématiquement les barrières institutionnelles et juridiques empêchant la constitution de forces d'agression et à franchir le seuil de la construction de forces armées nucléaires en exagérant la nécessité de « renforcer la dissuasion indépendante ». Il ne

faut pas négliger le fait que les États-Unis ont donné leur feu vert à la possession par le Japon de sous-marins à propulsion nucléaire afin d'utiliser ce pays asiatique comme force de choc pour mettre en œuvre leur stratégie hégémonique, a-t-on ajouté. « Rien ne garantit que le Japon ne lancera pas une attaque nucléaire préventive à tout moment s'il a accès à un sous-marin à propulsion nucléaire », prévenait le commentaire. Le Japon a abandonné le voile de sa doctrine de « défense exclusive » et poursuit désor-

mais la possession d'un sous-marin à propulsion nucléaire, sans même se contenter de ses efforts frénétiques pour développer et déployer diverses armes d'attaque ultramodernes qui placent ses pays voisins à portée de frappe, a-t-on déclaré. Ces manœuvres néo-militaristes du Japon et les manipulations en coulisses des États-Unis « sont devenues un facteur fondamental de déséquilibre militaire et créent une nouvelle structure de conflit féroce dans la région », souligne le commentaire.

R. I.

FACE AU BLOCUS AMÉRICAIN ET LES RESTRICTIONS SUR LE CARBURANT

Les cubains répondent par le développement et le recours aux énergies renouvelables

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a déclaré jeudi que les énergies renouvelables représentent désormais plus d'un cinquième de la production d'électricité du pays, alors que celui-ci cherche à réduire l'impact des restrictions américaines sur les carburants. Dans un message publié sur X, Rodriguez a déclaré que « le gouvernement et le Parti communiste cubain répondaient au blocus énergétique américain, « visant à punir tous les Cubains », par « une plus grande souveraineté et des mesures » en vue d'atténuer l'impact des sanctions américaines » contre Ce pays d'Amérique Latine, qui est déjà depuis 1962, sous blocus des États-Unis, que l'ensemble des pays membres des Nations unies ont pour la énième fois condamner et exigeant sa levée, lors des derniers travaux de l'AG de l'Onu. Déclarant que son pays « compte désormais 144 parcs solaires d'une capacité installée combinée de 1 418 mégawatts » le ministre cubain ajoute que « les sources renouvelables représentent 21,4 % de la production nationale d'électricité », a-t-il précisé. Le pays compte également 44 stations de recharge pour véhicules électriques alimentées à l'énergie solaire et 64 stations de recharge publiques, a-t-il déclaré, ajoutant que tous les polycliniques, maisons de retraite, maternités et pompes funèbres ont été équipés d'installations d'énergie renouvelable. En janvier, le président américain Donald Trump a signé un décret imposant des sanctions et des droits de douane aux pays et entités fournissant du carburant à Cuba, une mesure que La Havane a condamnée comme un « blocus énergétique ». Au cours des neuf derniers mois, Cuba n'a reçu qu'une seule cargaison de pétrole brut en provenance de Russie, d'un montant total d'environ 100 000 tonnes, soit juste assez pour couvrir les besoins du pays pendant deux semaines. Cuba doit soumettre une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU le 29 octobre pour la 34e fois, demandant la levée du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à l'île depuis plus de six décennies. Selon les chiffres du gouvernement cubain, le blocus a engendré des pertes économiques de près de 179 milliards de dollars américains.

R. I.

BRAHIM GHALI, PRÉSIDENT SAHRAOUI ET SG DU FRONT POLISARIO

«Le peuple sahraoui poursuivra sa lutte et sa résistance pour arracher son droit à l'autodétermination»

Le président de la République arabe sahraouie, Brahim Ghali, a assuré, jeudi, que le peuple sahraoui « poursuivra sa lutte et sa résistance pour arracher son droit à l'autodétermination et à l'indépendance », soulignant que « ce droit demeure une conviction profondément ancrée chez les Sahraouis malgré les pressions et les difficultés ».

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'audience qu'il a accordée à la délégation de haut niveau du Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA), le Président Ghali a affirmé que « le peuple sahraoui, qui est attaché à son droit et convaincu de la justesse de sa cause, poursuivra sa lutte et sa résistance pour arracher la liberté et l'indépendance et faire prévaloir sa volonté de choisir librement son avenir ».

« LA JUSTESSE DE LA CAUSE SAHRAOUIE DEMEURERA UNE SOURCE DE FORCE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI DANS LA POURSUITE DE SA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE »

Evoquant les pratiques répressives auxquelles se livre l'occupation marocaine dans les territoires sahraouis occupés, le président de la RASD Brahim Ghali a indiqué qu'il s'agit « de pratiques systématiques » auxquelles le peuple sahraoui est confronté depuis plus de cinquante ans, assurant qu'« elles ne sauraient entamer



PH: DR

sa détermination à poursuivre la lutte ». Les tentatives de l'occupation marocaine « ne détourneront pas le peuple sahraoui de la poursuite de son combat », a-t-il souligné, relevant que la solidarité internationale avec la juste cause sahraouie montre que le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance se poursuit. Dans ce contexte, le Président Ghali a souligné que « la justesse de la cause sahraouie demeure une source de force pour le peuple sahraoui dans la poursuite de sa lutte, jusqu'à la réalisation de ses aspirations légitimes à la liberté et à l'indépendance. Pour rappel, une délégation africaine de haut niveau du CISSA est arrivée, jeudi matin, dans les camps de

réfugiés sahraouis (Tindouf) afin de s'enquérir des activités de certaines associations sahraouies œuvrant dans les domaines de la défense des droits de l'homme, de la lutte contre les mines et de la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Au terme de la visite, une soirée culturelle a été organisée en l'honneur de la délégation du CISSA, afin de faire connaître la profondeur et les spécificités de la culture du peuple sahraoui, notamment son patrimoine et les arts traditionnels du peuple du Sahara Occidental, que l'occupant marocain a tenté en vain de le rendre invisible, par les récits mensongers propre à tout système politique de nature coloniale.

R. I.

L'ONU et le Kenya appellent les institutions mondiales à un partenariat équitable pour l'Afrique

Des représentants des Nations Unies (ONU) et du gouvernement kényan ont appelé jeudi à un rôle accru de l'Afrique dans la prise de décision mondiale lors d'une réunion à Nairobi axée sur le rétablissement de la confiance dans le multilatéralisme. Ahunna Eziakonwa, sous-secrétaire général de l'ONU et conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique, a appelé les instances internationales à rendre des comptes, à honorer leurs engagements et à accorder à l'Afrique une place significative à la table des décisions mondiales. « Les institutions mondiales ne pourront regagner la confiance du public sans accorder à l'Afrique un rôle plus important dans l'élaboration des décisions internationales », a déclaré Eziakonwa. Eziakonwa a souligné que l'Afrique doit être traitée comme un véritable partenaire dans la gouvernance mondiale, notant que la confiance dans le multilatéralisme dépend de la capacité des institutions internationales à tenir leurs promesses et à représenter véritablement les populations qu'elles sont censées servir. Elle a souligné que les nations africaines méritent une représentation équitable au sein des instances internationales, un accès équitable au financement du développement et une voix directe dans l'élabo-

ration des règles de l'économie mondiale.

POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DES PAYS DU SUD AU SEIN DES PRINCIPALES INSTANCES DÉCISIONNELLES INTERNATIONALES

Le responsable de l'ONU a exhorté les gouvernements africains à demander des comptes à leurs partenaires internationaux quant à leurs engagements, tout en favorisant la transparence auprès de leurs propres citoyens. Eziakonwa a également appelé les dirigeants du continent à tenir leurs engagements clés dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et des services publics. Abraham Korir Sing'Oei, secrétaire principal aux Affaires étrangères au ministère kényan des Affaires

étrangères et de la Diaspora, a appelé à ouvrir les processus décisionnels à un plus large éventail de participants, y compris les acteurs non gouvernementaux, afin de rétablir la confiance dans les institutions établies. Sing'Oei a plaidé pour une meilleure représentation des pays du Sud au sein des principales instances décisionnelles internationales. « Les institutions mondiales doivent également faire une place aux acteurs non étatiques », a-t-il ajouté. Les deux responsables ont souligné que les institutions internationales doivent faire preuve d'un véritable partenariat en répartissant équitablement le pouvoir et l'influence dans la prise de décision mondiale. Ils ont appelé à une action urgente pour combler le fossé entre les promesses internationales,

notamment en matière de financement climatique et d'aide au développement, et les ressources réellement fournies. Par ailleurs, les responsables ont souligné que le changement durable dépend en fin de compte de la volonté des gouvernements et des organismes internationaux de prendre des engagements fermes, de divulguer de manière transparente les progrès accomplis et de se soumettre à un examen minutieux lorsque les promesses ne sont pas tenues. La réunion s'est tenue en amont des Dialogues de Nairobi sur la confiance mondiale, qui doivent se tenir à Nairobi, au Kenya, du 21 au 23 octobre, et qui visent à créer une plateforme dynamique pour le dialogue, le partenariat et l'action collective.

R. I.

GAMBIE

Au moins 12 morts après un accident de bateau de migrants

Au moins 12 personnes sont mortes à la suite d'un incident de bateau impliquant des migrants au large des côtes de Jinack Kajata dans la région de North Bank en Gambie, a déclaré jeudi la Croix-Rouge gambienne (GRCS). Dans un communiqué publié sur Facebook, le GRCS a indiqué que son équipe avait récupéré 12 corps jeudi, tandis que le nombre de personnes disparues restait incertain. Selon le communiqué, les migrants tentaient de traverser l'Atlantique en empruntant la route maritime. Le communiqué ne précise ni la date de l'incident ni le nombre de personnes à bord du bateau. Les volontaires de la Croix-Rouge contribuent à assurer le traitement digne des dépouilles retrouvées et apportent un soutien psychosocial et en matière de santé mentale aux membres de la communauté touchés, indique le communiqué. Le GRCS a indiqué qu'il travaillait en étroite collaboration avec les autorités compétentes et les partenaires d'intervention, et que d'autres mises à jour étaient attendues à mesure que les efforts de réponse se poursuivaient.

R. I.

DANS UNE NOTE DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RDC

Interdiction « aux membre du cabinet présidentiel tout contact » avec l'ambassade belge

Anthony Nkinzo Kamole, directeur de cabinet du président congolais Félix Tshisekedi, a interdit aux membres du cabinet présidentiel tout contact direct ou indirect avec l'ambassade de Belgique à Kinshasa. La mesure, valable jusqu'à nouvel ordre, ne précise pas ses motifs.

La présidence de la République démocratique du Congo (RDC) a ordonné à l'ensemble des membres du cabinet du chef de l'État de suspendre tout contact avec l'ambassade de Belgique à Kinshasa, ainsi qu'avec son personnel diplomatique et administratif. La décision figure dans une note circulaire datée 15 octobre dernier, et signée par Anthony Nkinzo Kamole, directeur de cabinet du président congolais Félix Tshisekedi. L'instruction s'applique « jusqu'à nouvel ordre » et concerne les communications établies aussi bien directement qu'indirectement avec la représentation diplomatique belge. Le document demande aux membres du cabinet présidentiel de s'abstenir de tout échange avec l'ambassade dans le cadre de leurs fonctions. Il prévoit toutefois une procédure dérogatoire en cas de nécessité dûment justifiée : toute démarche ou communication devra alors être préalablement autorisée et transiter exclusivement par le ministère congolais des Affaires étrangères, conformément aux usages diplomatiques.

DES SANCTIONS PRÉVUES EN CAS DE NON-RESPECT

La circulaire s'adresse à un large éventail de collaborateurs de la présidence, notamment les directeurs de cabinet adjoints, les conseillers spéciaux, les coordonnateurs des services spécialisés, les conseillers principaux ainsi que les responsables des services personnels et de l'Office privé du chef de l'État. Anthony Nkinzo Kamole avertit que tout manquement à ces dispositions exposera son auteur à des sanctions administratives et disciplinaires. La note ne fournit cependant aucune explication sur les raisons de la restriction des contacts avec la représentation belge. Une source interne affirme que la mesure n'est pas liée à des perquisitions qui auraient visé des membres de la famille Tshisekedi en Belgique. Cette explication n'apparaît pas dans la circulaire et, en l'absence de confirmation officielle, ne permet pas d'établir le contexte exact de la décision.

R. I.

AFRIQUE

Croissance solide malgré la baisse de l'aide, selon le FMI

Le FMI prévoit une croissance de 4,5% en Afrique subsaharienne cette année, grâce à « la résilience des économies » face à la crise énergétique. Cependant, pour le Fonds Monétaire international indique que « la forte baisse de l'aide au développement réduit la marge de manœuvre » en cas, selon lui « de nouveaux chocs », tandis que les conflits restent un frein.

R. I.

LEVER DE RIDEAU SUR LE 15^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE Béjaïa célèbre le 4^e art

Placé sous le slogan rassembleur de "Festival de la ville", la 15^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB) s'est ouverte dans une ambiance à la fois festive et solennelle. Jusqu'au 23 octobre, le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh devient le carrefour incontournable des cultures, accueillant sept troupes internationales pour une célébration vibrante du dialogue théâtral et de l'héritage artistique algérien.

C'est par une parade animée sillonnant les rues de la ville jusqu'aux portes du Théâtre régional que les festivités ont débuté jeudi soir. Cette déambulation, réunissant les autorités locales, les troupes participantes et des artistes de théâtre de rue, a parfaitement illustré la volonté des organisateurs de tisser un lien étroit et vivant entre cet art millénaire et l'espace urbain, confirmant ainsi le slogan de cette nouvelle édition.

La cérémonie officielle d'ouverture, rehaussée par la présence de Salima Gaoua, représentante de la ministre de la Culture et des Arts, et de Mohamed Mehdi, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a offert au public un véritable voyage dans le temps. Le spectacle chorégraphique "Jawhara", mis en scène par Youcefi Abdelaziz, a merveilleusement retracé l'histoire riche de la ville de Béjaïa.



Ce moment de grâce a également servi d'écrin à une séquence d'émotion et de reconnaissance, avec un vibrant hommage rendu à de véritables piliers de la scène culturelle, à l'image de l'humoriste Mohamed Fellag, de Slimane Benaïssa, d'Ibrahim Nouel, ainsi qu'au regretté Abdelmalek Bouguermouh, dont l'institution hôte porte fièrement le nom.

Au-delà des représentations scéniques, cette 15^e édition se veut être un espace de réflexion et de communion. Lors de son allocution, Salima Gaoua a rappelé que ce festival consacre le théâtre comme un langage humain universel et un puissant vecteur de rapprochement entre les peuples. Elle a mis en exergue l'importance de cette plateforme pour la valorisation

des expériences et l'échange d'expertises entre les créateurs, tout en réaffirmant la stratégie globale du ministère axée sur la formation, l'accompagnement des artistes et le soutien continu à la production théâtrale.

De son côté, le commissaire du festival, Ali Aissaoui, a exprimé sa grande satisfaction de voir le public renouer massivement avec les salles de spectacle. Il a insisté sur l'enjeu majeur de cette manifestation : ancrer durablement la pratique théâtrale au cœur de la cité et faire de cette édition une réussite éclatante au profit des citoyens et des passionnés des planches.

R. C.

FESTIVAL NATIONAL DES FANFARES DE JEUNES

14 wilayas participent à la 1^{re} édition à Aïn Defla

Le coup d'envoi de la 1^{ère} édition du festival national des fanfares de jeunes a été donné jeudi à Aïn Defla avec la participation de 14 wilayas, dans le cadre du programme commémorant la journée nationale de l'émigration coïncidant avec le 17 octobre de chaque année, selon les organisateurs. Organisée dans le cadre du programme nationale du ministère de la jeunesse, cette manifestation nationale, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales de la wilaya, connaît la participation de plus de 250 personnes (filles et garçons) représentants des troupes de fanfares issues de 14 wilayas à l'image de Chlef, M'Sila, El Ouedi, Touggourt, Relizane et Alger, selon les détails fournis par les organisateurs. Placée sous le slogan "El Khadra joue pour la patrie", un thème qui incarne l'identité musicale de la manifestation, ce 1^{er} festival des fanfares de jeunes est organisé au camp de la mémoire du martyr Douaâr Belkacem, à la place des martyrs de la ville d'Aïn Defla, ainsi qu'à la maison de la culture Emir Abdelkader. A son premier jour, cette manifestation nationale a été marquée par une série de spectacles de musique puisés du répertoire de la musique nationale, et qui reflètent l'esprit de créativité et d'appartenance ainsi que de cohésion entre les enfants du pays, selon le directeur de la jeunesse et de sport (DJS), Meddani Zebbiche. "L'événement a regroupé les fanfares de jeunes des différentes wilayas du pays, ce qui a formé un espace d'échange d'expériences, et de connaissances, et qui a permis d'ancrer cet esprit de fraternité et de compétition entre les jeunes participants pour promouvoir la musique algérienne", a encore expliqué le même responsable. Au programme de cette 1^{ère} édition qui est organisée par la DJS et l'office des établissements de jeunes (ODEJ), une exposition dédiée aux photographies historiques mise sous le thème de "la mémoire historique collective", ainsi que des conférences sur les fanfares, et des ateliers au profit des jeunes participants, selon les organisateurs. Par ailleurs, et parallèlement à ce festival, une campagne de sensibilisation et de prévention des dangers de la drogue au sein de la société, a été lancée dans la ville d'Aïn Defla. En outre, une visite touristique guidée à la ville historique de Khemis Meliana, sera également organisée au profit des délégations participantes au festival afin de leur permettre de découvrir et de connaître la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel dont jouit cette ville. A la fin de la manifestation qui se clôturera le 18 du mois en cours, les trois meilleures troupes de fanfares seront primées et honorées devant un jury composé d'expert en musique de fanfare et issus du secteur de la jeunesse et de sport.

TÉBESSA

Clôture de la 17^e édition des journées littéraires

La 17^{ème} édition des journées littéraires de Tébéssa a été clôturée jeudi après-midi à la maison de la culture Mohamed Chebouki du chef-lieu de wilaya au terme de trois journées d'activités sous le slogan "entre la flamme de la braise et le mot, naît la détermination". Cette manifestation a été une opportunité aux participants pour décliner leurs poèmes et textes centrés, notamment sur les récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays et l'élan de solidarité du peuple avec les sinistrés et échanger les opinions sur le rôle de la littérature dans la diffusion des valeurs humaines nobles. Dans son allocution lors de la cérémonie de clôture, la directrice de la maison de la culture, Zoubida Boutouil, a indiqué que cette édition a été marquée par la richesse des approches du thème de solidarité avec les sinistrés des récents incendies et par la qualité des textes présentés et sélectionnés par un jury spécialisé, ajoutant que les préparatifs de la prochaine édition ont été lancés à compter d'aujourd'hui. Le troisième jour de la rencontre a donné lieu à l'organisation d'une sortie touristique au profit des participants vers les hauteurs des monts Bouakkous de la commune de Hammamet ainsi qu'un hommage aux participants au nombre de 50 écrivains et poètes venus de 20 wilayas. La rencontre a également connu la tenue d'une exposition d'arts plastiques et d'une autre de livres outre la présentation de morceaux de musique malouf pour accompagner les récitals poétiques.

SALON DE LA TENUE TRADITIONNELLE À CHLEF

La "Blouza oranaise" captive le public

Le stand de la "blouza" oranaise, aménagé au Salon national de l'artisanat et de la tenue traditionnelle, ouvert mercredi au Musée national public de Chlef, a attiré un large public venu découvrir les détails de ce magnifique costume traditionnel et l'évolution de ses motifs au fil du temps. Les visiteurs de cet événement culturel, organisé par le Musée national public "Abdelmadjid Meziane", ont pu découvrir, au sein du stand de la "Blouza Wahrania" (robe oranaise), les premiers modèles jusqu'aux dernières créations apportées par les artisans de la wilaya d'Oran à ce costume traditionnel. Mme. Latiha Harmel, qui visitait le salon, a été subjuguée par les modèles exposés dans ce stand. Selon elle, ceux-ci, retracent le parcours de la "blouza" oranaise, élégante tenue traditionnelle algérienne authentique, et qui viennent étayer son inscription au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Mme. Ferial Khalif, venue de la wilaya de Relizane, a quant à elle été séduite par les

derniers modèles de la "blouza". Cette manifestation culturelle lui a permis de découvrir de près la richesse de ce costume traditionnel. Elle a d'ailleurs saisi l'occasion pour passer commande auprès des artisanes spécialisées afin de s'en procurer une. Le stand de Lekbad Fatiha, chercheuse en patrimoine originaire de la wilaya d'Oran, expose huit (8) modèles de cette tenue traditionnelle, qui retracent son évolution depuis 120 ans et mettent en évidence les différentes adaptations apportées par les habitants de l'Ouest algérien en général, et d'Oran en particulier, à ce costume traditionnel algérien ancestral. De l'"abaya" en tissu "hizam bent al-sultan" et ornée de fils "al-majboud", jusqu'à la "blouza" contemporaine, les visiteurs sont invités à un voyage à travers l'univers du patrimoine et des costumes traditionnels, qui ont connu de nombreuses évolutions tant au niveau de la conception que de la qualité des tissus utilisés, ainsi que des motifs et des couleurs, afin de répondre aux goûts des différentes générations tout en pré-

servant leur authenticité. Ce stand présente également différents types de "chadda" oranaise destinés à coiffer la tête et portés par les femmes âgées et les mariées, à l'instar du "mef-toul" et du "mandil", des vêtements liés à l'art de la couture et à la créativité des artisanes spécialisées dans l'artisanat traditionnel, ainsi qu'à un héritage transmis de génération en génération. A cette occasion, Mme Lekbad, qui a participé à la préparation du dossier de classement de la "la blouza Wahrania", a souligné que ce salon, qui a connu une large participation de différentes wilayas du pays, constitue une occasion de promouvoir cet habit traditionnel, tout en offrant la possibilité d'étudier les voies de coopération et les perspectives de formation des personnes intéressées par ce domaine. Le Salon national de l'artisanat et de la tenue traditionnelle a enregistré la participation de 33 exposants provenant de dix wilayas, notamment Oran, Blida, Alger, Bouira et Tlemcen, et se poursuit jusqu'à demain, jeudi, selon les organisateurs.

**Recette
du jour****RFISSA MAROCAINE**

Ingédients (pour 6 à 8 personnes):

- 1 - La sauce
- 1 poulet fermier
- 1 gousse d'ail en chemise + 2 gousses d'ail épluchées
- 3 gros oignons
- 1/2 cuillère à café gingembre, de curcuma, de ras el hanout, de coriandre moulue
- Sel et poivre
- 4 c à s d'huile d'olive
- 1 bouquet de coriandre
- 100 gr de lentilles
- 2 c à s de fenugrec en grains
- 1 c à s de beurre clarifié
- 2 - La pâte à Rfissa :
- 350 gr de semoule extra fine
- 150 gr de farine T55
- 10 gr de sel
- entre 320 et 350 ml d'eau
- Un mélange huile d'olive et beurre clarifié pour étaler et cuire les trids
- 3 - La marinade du poulet
- Une pincée de pistils de safran

- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de chaque épice : curcuma
- Poivre
- Gingembre
- Ras el hanout
- Coriandre

Etapas et Préparation

1 - La marinade épicée du poulet
Dans un bol, mettre les pistils de safran avec un peu d'eau chaude et laissez infuser et refroidir.

Ajoutez les épices (poivre, curcuma, gingembre, coriandre en poudre et un peu d'huile d'olive.

Badigeonnez le poulet préalablement lavé au sel avec ce mélange et le laisser mariner le plus longtemps possible.

2 - Les feuilles de rfissas
Pour la pâte à msemem, j'utilise ma méthode de la pâte rapide au micro-ondes ce qui est un gain de temps considérablement. Faites des carrés si vous préférez.

Une fois votre pâte pétrie, la détailler en boulettes de 45 gr chacune.

Sur un plan de travail huilé, étalez une boulette de pâte et l'éliner le plus finement possible sans la déchirer.

La soulever et la déposer sur votre poêle anti adhésive ou crêpière électrique.

Sans attendre, déposez une seconde feuille sur la première puis retourner.

Continuez ainsi jusqu'à épuisement de vos boulettes

Séparez les feuilles cuites et les rouler puis découper des bandes-lettres.

3 - La sauce à Rfessa

Faire revenir les oignons émincés dans une marmite ou faitout, arrosée d'huile d'olive et de beurre rance jusqu'à légèrement coloration.

Placez la gousse d'ail en chemise à l'intérieur du poulet et l'ajouter dans la marmite.

Complétez avec les épices déjà utilisées pour la marinade ainsi que 2 gousses d'ail épluchées. Salez.

Laissez mijoter quelques minutes avant de verser 1 litre d'eau chaude environ ainsi que le bouquet de coriandre ou persil.

Mettre à cuire séparément dans deux casseroles les lentilles ainsi que les graines de fenugrec.

Egouttez les lentilles à mi cuisson et les remettre à cuire dans la sauce. Faites de même pour le fenugrec et réservez.

Retirez le poulet de la marmite et le dorer au four.

Déposez un étage de feuilles de mléouls, trid ou msemem dans un plat et arrosez avec la sauce du poulet.

Remettre une couche de feuilles et arrosez généreusement de sauce.

Retirez l'ail en chemise et placez le poulet sur les feuilles.

Décorez l'assiette avec les oignons, les lentilles.

Gâteau du jour**CROQUETS ALGÉRIENS****INGRÉDIENTS**

- 4 oeufs
- 250 gr de sucre semoule
- 280 ml d'huile ou beurre
- 1 zeste de citron ou eau de fleur d'oranger
- Un sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 10 gr de levure chimique
- 150 gr de maizena
- 500 à 700 gr de farine type 45
- 1 jaune d'oeuf + une pincée de cacao pour la dorure

Préparation:

Battre les œufs, le sucre, la vanille et le zeste de citron ensemble jusqu'à obtenir un mélange mousseux. Le mélange peut se faire au robot en utilisant l'ustensile feuille). Versez l'huile en continuant de battre pour rendre le mélange homogène. Incorporer la maizena et la levure chimique puis terminez en ajoutant la farine tamisée en deux ou 3 fois jusqu'à obtenir une pâte non collante, pas être trop molle au risque de s'étaler à la cuisson et ni trop dure.

Si vous avez le temps, vous pouvez laissez reposer la pâte au frais entre 15 et 30 minutes) Sur une grande plaque de cuisson allant au four et recouverte de papier cuisson,



rouler un boudin et aplatis des rectangles d'environ 30 cm de long et 7 cm de large. Vous pouvez les faire moins larges. Avec un pinceau à pâtisserie, badigeonner la surface d'une dorure de jaune d'oeuf mélangé à une cuillère à thé ou café de cacao en poudre ou café lyophilisé. Tracez des traits à l'aide du dos d'une fourchette ou autre ustensile pour la décoration. Enfouissez à four préchauffé th. 180°C.

Faire cuire pendant 15 min environ jusqu'à ce que la surface soit dorée.

Retirez le plateau et laissez le gâteau tiédir.

Découper délicatement de façon transversale et les remettre à dorer les faces coupées.

Laisser refroidir les croquets algériens avant de les ranger dans une boîte hermétique dans un endroit sec de la maison.

**Conseil du jour**

Pour bien préparer le bac, il est important de se concentrer sur la planification, la gestion du temps, l'apprentissage actif et le bien-être.

1. Planification et organisation
2. Gestion du temps
3. Apprentissage actif.
4. Bien-être.
5. Évitez les distractions.
6. Faites-vous confiance.

Le saviez-vous ?

**LES BIENFAITS DU MÉNAGE**

Lorsque vous vous sentez déprimé, faites le ménage. Des études montrent que le fait de mettre de l'ordre autour de soi peut également apporter de la clarté et de la paix à l'intérieur de soi.

Bon à savoir !

Le zinc est un oligo-élément essentiel à la santé féminine, jouant un rôle crucial dans la fertilité, la reproduction, la santé de la peau, des cheveux et des ongles, ainsi que dans le renforcement du système immunitaire:

- Fertilité et reproduction
- Hormones.
- Santé de la peau.
- Cheveux et ongles.
- Système immunitaire.

**Astuce du jour:**

Que boire pour avoir une belle peau ?

Penser à boire 1 L 1/2 d'eau par jour. C'est essentiel, car votre corps est composé à 70 % d'eau.

Mon astuce : boire un verre d'eau par heure. En une journée,

vous aurez bu la quantité nécessaire sans avoir l'impression de vous forcer. J'ai ma bouteille remplie en début de journée et je la vide au cours de la journée.

**CITATION
DU JOUR**

« Il n'y a qu'une chose qui puisse rendre un rêve impossible, c'est la peur d'échouer. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNZ Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE- ALGER
SAMEDI 17 OCTOBRE 2026 - PRIX : GHILLAS - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Un sprint ouvert à toutes les surprises

C'est sur les pistes de l'hippodrome du Caroubier que se tiendra ce samedi le prix Ghillas une course inscrite dans le cadre du programme du pari mutuel urbain réservée aux paris quarté et quinté sur une courte distance de 1000 mètres. Douze coursiers de race arabe pure, âgés de 3 ans et plus, seront appelés à en découdre dans une confrontation aux allures à 3 temps, vives et rapides. Cette épreuve est réservée aux coursiers n'ayant pas totalisé la somme de 36.000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026 et s'inscrit dans une logique de qualification avec une surcharge de 1 kg par tranche de 7000 DA engrangés depuis la même date. Il s'agit là d'un engagement ouvert à des chevaux de bonne qualité physique car en parcourant la composante de la course à part les deux coursiers Jassar et Zamari qui restent sur des résultats en dents de scie, par contre le reste des engagés ont tous été classés durant les meeting précédents et le retour de certains chevaux de qualité reconnue, citons comme exemple les deux femelles Hala et Nour Echams et les quatre mâles George D'hem, Icardi, Malik El Hidhab et Kirta. Nous rajoutons à cette liste des chevaux qui ont illustré durant le meeting en cours et qui se restent compétitifs, Nedjm el Feth, Mordjanya et Taghroudet el Mejd. Donc, c'est une épreuve qui s'annonce très vive et disputée entre coursiers de la même qualité physique et technique. C'est pour cela que ce pari va nous donner du fil à retordre pour déchiffrer les cinq meilleurs. Dans ce cas, nous serons obligés de prendre en considération l'aptitude de chaque couple, cheval et son jockey. Pour notre avis encore une fois, et afin de tirer les meilleurs dans le bon ticket et particulièrement dans l'ordre il faut multiplier les martingales et jouer large car dans les parcours de vitesse nul n'est favori, tout dépendra de la sortie de boîtes, les douze coursiers partiront sur le même pied d'égalité.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. NEDJM EL FETH. Remarque faite, tous les meilleurs résultats pour ce mâle alezan de 9 ans sont des épreuves réduites comme celle du jour et encore ne fera pas

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	NEDJM EL FETH (0)	AB. AIDA	57	6	H. FERHAT
M. SELLAMI	2	NOUR ECHAMS	MS. AIDA	56	3	PROPRIÉTAIRE
A; HAMIANE	3	HALA	T. ALI OUAR	55	12	S. HAMIANE
S. BERRAH	4	MALIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	55	9	PROPRIÉTAIRE
S. DAHDOUH	5	GEORGE D'HEM (0)	S. BENYETTOU	55	11	TF. BENYETTOU
F. METIDJI	6	ICARDI	MD. ASLI	54	7	H. DJELLOULI
A. HAMIANE	7	JASSAR	A. YAHIAOUI	54	5	S. HAMIANE
D. SAIDI	8	KIRTA	AM. BENDJEKIDEL	54	2	PROPRIÉTAIRE
N. MEZIANI	9	MORDJANYA	C. BOUSSAA	53	8	S. MEZIANI
O. BAHLOULI	10	M'DOUKALI	H. BOUGHELLA	53	1	S. HAMIANE
CHIKHOUNE / HAM	11	TAGHROUDET EL MAJD (0)	D. BOUBAKRI	52	10	ABM. BOUBAKRI
A. TOUIDJINE	12	ZAMARI	Y. CHELLAL	51,5	4	PROPRIÉTAIRE

le déplacement de Barika pour jouer les seconds rôles.
2. NOUR ECHAMS. Elle a réalisé une belle opération lors de sa dernière tentative du mois d'avril, 5ème sur 1600m, cette excellente jument de 9 ans, elle aussi ne se déplace pas de Barika pour le plaisir de courir
3. HALA. Course d'entrée mais il serait imprudent de faire la passe sur ses chances car elle possède à son actif de bonnes performances dans des lots similaires à celui du jour.
4. MALIK EL HIDHAB. Course d'entrée par ce pensionnaire de l'hippodrome d'El-Eulma n'étant pas dépourvu de moyens, il reste en mesure de décrocher un accessit.
5. GEORGE D'HEM. Malgré sa longue absence, ce protégé de l'efficace entraîneur TF. Benyettou qui n'engage qu'à bon escient et qui possède à son actif d'excellents performances, reste en mesure de décrocher une place de choix l'arrivée.
6. ICARDI. Cet habitué des épreuves à caractère, reste sur une belle victoire lors

de sa dernière sortie du mois de février dernier, et vu la liste des chevaux présents dans cette épreuve, ce mâle de 5 ans peut venir négocier une place à l'arrivée.
7. JASSAR. Rien de probant à son actif.
8. KIRTA. Méfiance, ce mâle alezan de 8 ans est très rapide dans ses allures et vu le parcours du jour, il peut venir chambouler l'arrivée.
9. MORJDANYA. Elle reste sur une belle victoire à M'sila le mois de février, cette

protégée de la grande maison des Meziani a les moyens de créer une grande surprise.
10. M'DOUKALI. À revoir
11. TAGHROUDET EL MAJD. A déçu à sa dernière sortie alors qu'elle restait sur un bon essai, renouant avec la compétition, il faudra lui accorder du crédit.
12. ZAMARI. A pour lui uniquement la monte du jour, sinon rien de probant à son actif.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

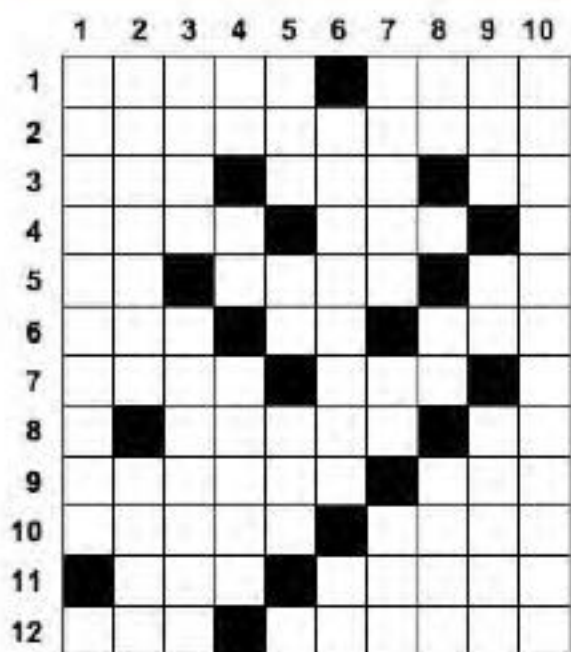
MON PRONOSTIC

5. GEORGE D'HEM- 3. HALA - 6. ICARDI -
1. NEDJM EL FETH- 2. NOUR ECHAMS

LES CHANCES

4. MALIK EL HIDHAB - 9. MORDJANYA

Mots croisés



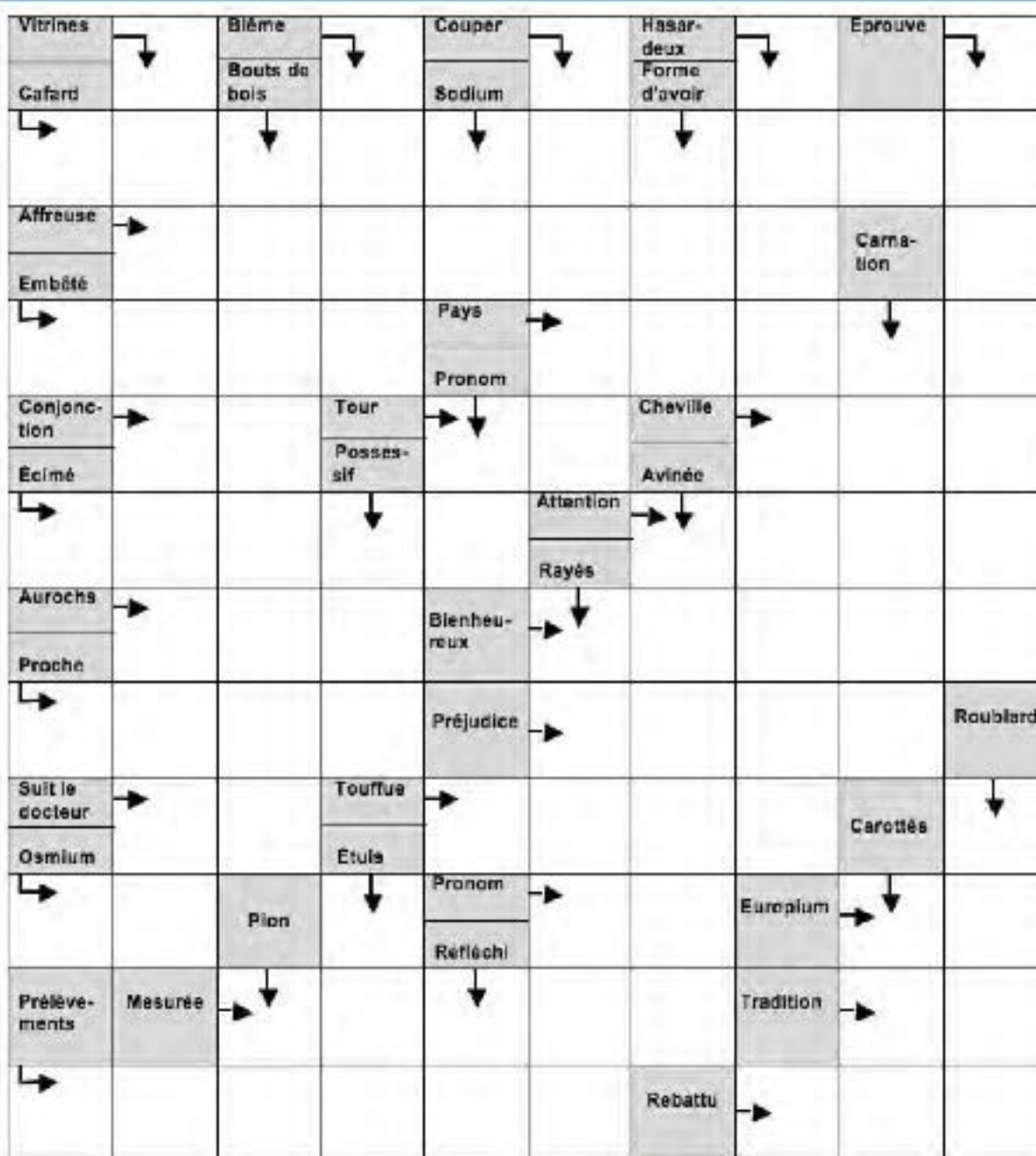
HORIZONTALLEMENT

1 - Petit poème japonais - Arme - 2 - Absurdité -
3 - Possessif - Mèche - En amont - 4 - Changeant -
- Service postal - 5 - Article - Polie - Strontium -
6 - Se dilate la rate - Incroyant phonétique -
Pomme - 7 - Possessif - Avant les autres - 8 -
Ivres - Pronom - 9 - Éprouvée - Fils de Noé - 10 -
Transpirations - Opiniâtre - 11 - Lettres de rup-
ture - Empereur romain - 12 - Protecteurs -
Administrent.

VERTICALEMENT

1 - Fusil de chasse - 2 - Absence maladroite de
volonté - Coule en France - 3 - Victoire de
Napoléon - Navet fourrager - 4 - Krypton -
Pronom - Éructer - 5 - Aurochs - Mot enfantin -
Ville de Serbie - 6 - Talent - Néon - 7 - Étend -
Points opposés - Berceau - 8 - Pion - Arsenic -
Acide - 9 - Esprit - Secteur postal - Faux pour un
hypocrite - 10 - Confirmation.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Original d'un acte notarié (6 lettres)

E	V	T	N	A	S	U	J	E	L	A	I	R	E	P	M	I	R
T	I	Q	U	A	I	S	R	E	V	E	R	R	O	E	D	E	S
I	S	E	S	R	O	T	N	E	L	E	E	F	T	N	G	D	E
V	I	S	N	O	I	N	U	A	L	S	F	R	A	R	U	I	E
I	O	T	A	M	I	N	I	B	S	E	E	M	E	A	A	R	N
T	N	E	R	M	U	V	A	A	R	B	R	T	M	N	I	E	O
C	O	I	E	O	I	F	R	T	I	U	P	I	N	A	L	E	I
A	I	T	R	R	F	R	E	L	O	E	R	O	D	L	M	E	T
N	T	R	T	A	E	F	F	G	R	G	M	A	I	S	E	S	A
O	C	E	U	T	N	E	E	S	B	V	M	N	I	S	S	U	R
I	U	N	A	O	T	A	I	P	S	O	E	T	T	I	R	L	U
T	R	I	R	U	S	F	R	U	R	H	U	R	E	O	U	C	A
A	T	D	A	T	L	E	R	D	C	M	I	R	B	B	O	R	T
M	S	H	R	A	C	P	E	R	V	I	L	A	R	I	C	E	S
R	N	E	G	I	L	J	O	U	R	N	E	E	T	E	A	P	N
O	O	E	S	U	H	T	O	G	O	R	T	S	O	U	A	G	I
F	C	E	S	E	L	A	I	D	R	O	M	I	R	P	S	U	E
E	D	U	T	E	I	U	Q	D	N	O	B	A	E	S	U	A	N

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIVITE - AFFABLE -
ASTRE - AUTRE - BOIS -
BOURREAU - CHENILLE
- CONSTRUCTION -
COURSE - DRO-
MADAIRE - EFFORT -
ENTORSE - FORMA-
TION - FRIMAS - GOUR-
MAND - GRIMAUDS -
HIATUS - HAUTE -
IMPERIALE - INERTIE -
INSTAURATION -
JOURNEE - JUSANT -
LIBERTE - LIVRE -
MONNAIE - MUTISME -
NAUSEABOND - NORD -
OFFERTE - OSTRO-
GOTH - PERCLUSE -
PERSIFLAGE - PRECISE
- PRIMORDIALE - QUAI
- QUIETUDE - REGRET -
REVERS - SURPLUS -
TERRASSER - TRIVIAL -
UNION - VERBIAGE -
VISION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALMENT:

1. Sursaturer - 2. Yen - Le - Êt -
3. LL - Gîte - As - 4. Verre - Mols
- 5. - Ointes - 6. Collant - Rn - 7.
Usé - TT(tétée) - Set - 8. Li - Ci -
Geai - 9. Terroir - Sm - 10. Ure -
Noue - 11. Tr - Néron - 12. Erses -
Sent.

VERTICALEMENT:

1. Sylviculture - 2. Uélé - Osier -
3. Rn - Rôle - Rets - 4. Gril - Cr -
Rê - 5. Aliénation - 6. Têt - T.N.T -
Ion - 7. Émet - Grues - 8. Rê - Os -
Se - Êre - 9. Étal - Réas - On - 10.
Ressentiment.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALMENT:

Ambitieuse - Ordonnées - Aliéné
- Tue - Us - Dé - Tl - Âmes -
Suées - Éros - Esse - An - Noël -
Téguments - As - Êlu - Are -
Créés - le - Arias - Mess.

VERTICALEMENT:

Émoluments - Briser - Ci - Ride -
Songera - Minées - Émue - En -
Uélé - Sm - Guettés - Na ! -
Seules - Tris - Lésé - Sensées.

MOTS MASQUÉS
CROUTON

Arrestation de deux trafiquants de psychotropes à Djelfa

Dans le cadre de la lutte continue contre le trafic de stupéfiants, la police judiciaire du premier arrondissement de la sûreté de wilaya de Djelfa a procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de deux trentenaires impliqués dans un réseau de vente de psychotropes. Cette opération fructueuse est le résultat d'une surveillance minutieuse et d'enquêtes approfondies menées sous l'égide du parquet compétent, ayant permis de cibler l'activité criminelle des suspects dans l'un des quartiers de la ville. Les forces de l'ordre ont ainsi pu les appréhender en flagrant délit et saisir une quantité importante de substances psychotropes prêtes à être écoulées, conduisant à la présentation immédiate des deux individus devant les juridictions compétentes après l'achèvement des procédures pénales légales.

Une secousse d'une magnitude de 3,1 degrés dans la wilaya de Chlef

Une secousse d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, mercredi, à 17 h 51 dans la wilaya de Chlef, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du séisme a été localisé à 15 km au Nord-est d'El Mersa, dans la même wilaya, précise le communiqué.

Plus de 4 000 enfants migrants sont morts ou portés disparus entre 2014 et 2025

Presque 81.000 migrants, dont plus de 4.000 enfants, sont morts ou ont disparu à travers le monde au cours des dix dernières années, indique mercredi un nouveau rapport l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Entre 2014 et 2025, au moins 4.414 enfants sont morts au cours de leurs parcours migratoires à travers le monde et le nombre réel est probablement bien plus élevé", a précisé le rapport. Sur la même période, l'OIM a recensé près de 81.000 décès et disparitions de migrants dans le monde, mais plus de la moitié de ces signalements, soit 55,5%, ne contiennent aucune information sur l'âge, note le rapport. "Ce qui signifie qu'un nombre indéterminé d'enfants pourrait ne pas figurer dans le bilan global des décès". L'agence onusienne a fait état de lacunes dans les données démographiques "et l'invisibilité dans laquelle peuvent demeurer les décès d'enfants migrants". Dans ce contexte, elle a appelé à perfectionner la documentation des décès de migrants, surtout des enfants. Elle a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance "d'enregistrer systématiquement l'âge et le statut migratoire des personnes décédées et d'améliorer le partage des données entre les forces de l'ordre, les médecins légistes et les organisations humanitaires".

Un Grand Prix de F1 au Rwanda au début des années 2030

La Formule 1 va faire son retour en Afrique "au début des années 2030" avec un Grand Prix au Rwanda, a annoncé mardi Formula 1, la société américaine qui gère la discipline reine du sport automobile. "La Formule 1 revient en Afrique avec un accord de dix ans pour courir au Rwanda," annonce Formula 1 sur ses réseaux sociaux. "Le Grand Prix africain est prêt à entrer au calendrier de la F1 au début des années 2030". Le dernier Grand Prix de F1 sur le continent africain s'était couru en 1993 sur le circuit de Kyalami en Afrique du Sud. "Formula 1 a l'ambition depuis longtemps de courir en Afrique et l'annonce de ce jour vient concrétiser plusieurs années de travail afin de réunir, avec le bon partenaire, toutes les conditions nécessaires à l'organisation durable d'un Grand Prix", souligne Formula 1 dans un communiqué. "Ce partenariat était attendu depuis longtemps," a déclaré mardi le président rwandais Paul Kagame en conférence de presse. "Il constitue une réussite et une étape importante pour tout le continent, notamment pour les fans africains. Notre ambition est que ce Grand Prix ouvre la voie à d'autres courses en Afrique. Ce que nous faisons aujourd'hui prouve qu'il est possible d'associer les marchés africains aux grandes compétitions sportives mondiales peut créer des opportunités majeures". Le Rwanda ne dispose pour l'instant pas d'un circuit à même d'accueillir la F1, et sa construction s'annonce coûteuse. "Le premier Grand Prix dans le pays se tiendra lorsque le nouveau circuit spécialement construit à Bugesera (à une quarantaine de kilomètres au sud de Kigali) sera terminé, ce qui devrait être le cas au début de la prochaine décennie", selon le communiqué de Formula 1 mardi dernier.

Coup d'envoi à Tizi-Ouzou du 2ème Festival du couscous algérien

Le coup d'envoi de la 2ème édition du Festival du couscous algérien a été donné jeudi au Parc Tamaghra de Tizi-Ouzou, en présence de plus de 150 femmes venues de l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris auprès du comité d'organisation. Parées des costumes traditionnels de leurs régions respectives, les participantes portent haut les couleurs de ce patrimoine culinaire emblématique, à travers les plats exposés et proposés à la dégustation, illustrant concrètement le slogan du festival : "Le couscous nous rassemble". Les visiteurs peuvent découvrir la diversité du couscous, façonnés selon les traditions de chaque terroir. Un atelier de démonstration permet au public d'assister à la préparation du couscous, perpétuant ce savoir-faire transmis de génération en génération. "Ce festival n'est pas seulement une rencontre autour d'un plat, c'est avant tout une rencontre entre les Algériennes et



les Algériens à travers leur identité culinaire commune", a souligné le président du Comité d'organisation, M. Idir Saoudi. De son côté, M. Habi Hassan, cadre à la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya a indiqué que le couscous, "dépassé le simple statut de plat traditionnel pour devenir un symbole éternel de la générosité algérienne", ajoutant que "face aux tentatives d'appropriation de ce patrimoine par d'autres pays, cet événement est une tribune précieuse pour protéger et valoriser notre cuisine traditionnelle et le savoir-faire de nos artisanes et artisans". L'affluence a été forte dès

les premières heures de cette journée inaugurale, dans une ambiance chaleureuse, festive et conviviale. Outre le couscous, une exposition artisanale met également en valeur la richesse des produits du terroir et des créations artisanales des différentes régions du pays. Pour rappel, au programme de ce festival qui s'étale sur trois jours, figurent des animations culturelles, des ateliers jeunesse et les concours culinaire "Trophées Graine d'Or", qui viendra clôturer cette manifestation placée sous le signe du partage et de la promotion du patrimoine artisanal et culinaire national.

Un individu interpellé à Sétif pour avoir filmé et diffusé des vidéos de femmes à leur insu



Les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya de Sétif ont procédé à l'arrestation d'un homme de 43 ans qui filmait des femmes à leur insu à la gare routière de la ville pour les diffuser en direct sur l'application TikTok, tout en proférant des propos indécents. Suite à la détection de cette vidéo massivement relayée sur les réseaux sociaux, les enquêteurs ont mené des investigations techniques sous la supervision du parquet, permettant d'identifier rapidement le suspect et de saisir le téléphone portable ayant servi à commettre le délit. L'expertise électronique ayant confirmé les faits, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour capture et diffusion de vidéos sans consentement via les technologies de l'information, harcèlement de femmes dans un lieu public par des propos outrageants, et exposition au public d'un contenu contraire aux bonnes mœurs.

Arrestation d'un individu pour vol à l'intérieur d'un véhicule à Mascara

Les éléments de la police relevant de la deuxième Sûreté urbaine de Mascara ont procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 22 ans, impliqué dans le vol d'une somme d'argent à l'intérieur d'un véhicule. Cette intervention fait suite à la plainte déposée par la victime contre ce suspect, un individu déjà connu des services de sécurité. Grâce aux investigations menées en coordination avec la juridiction com-

pétente, la police a réussi à localiser et à interpellé le mis en cause grâce à un plan sécuritaire bien ficelé. Après le parachèvement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre du suspect, qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara, puis déféré devant le juge d'instruction qui a ordonné son placement en détention provisoire.

EXPRESS- HISTORIQUE

Sagesse de Nasreddin Khodja (5)



AUX POINGS

« 17 octobre 1961. Il y a 65 ans, des centaines d'Algériennes et d'Algériens étaient tués par la police de Papon pour avoir manifesté pacifiquement. Beaucoup furent jetés dans la Seine (...) ce crime d'État doit être reconnu comme tel. Vérité, mémoire, justice ».

Bally Bagayoko, maire de Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine



